



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1682,6

Env. 511 ^m - 1682,6

Mercurie

[Handwritten scribbles]



<36623710720015

S

<36623710720015

Bayer. Staatsbibliothek

B

33



MERCURE
GALANT

JUIN 1682.

ENFIN, Madame,
nous approchons du
temps souhaité où
l'accouchement de Madame
la Dauphine doit remplir les
Vœux de toute la France.
Cette Princesse est presté
Juin 1682. A

2 MERCURE

d'entrer dans le neufvième mois de sa grossesse; & j'espère que je ne finiray point ma Lettre de Juillet sans vous apprendre quelle suite heureuse elle aura eu. Tout ce qu'il y a de Personnes à la Cour, qui croyoient, chacune, selon son rang, pouvoir aspirer à estre employées auprès de l'auguste Enfant, dont on attend la naissance, avoient demandé, sollicité, fait agir leur crédit & leurs Amis, exposé leurs services, & sur quels droits elles fondoient leurs prétentions.

GALANT. 3

Mais quelque mérite qu'elles eussent, la justice du Roy a esté encor plus forte, & il n'a voulu donner aucune récompense aux dépens des Dames qui avoient servy les Fils & Filles de France, que nous avons veu mourir depuis seize ou dix-huit ans. Ce judicieux Monarque sçait que quoy qu'elles ayent eu beaucoup d'honneur, elles ont eu aussi beaucoup de fatigues, parce que des Enfans de ce rang ne s'élevent point sans peines, sans soins & sans veilles, sur tout lors qu'ils

A ij

4 MERCURE

ont peu de santé. Les Personnes qui avoient élevé celle des Filles du Roy qui est morte la dernière, estoient sur le point de goûter plus de repos, en jouïssant du plaisir de la voir hors de l'enfance. Elle estoit belle, avoit de l'esprit, & l'on remarquoit en elle les brillantes qualitez de l'auguste Sang dont elle sortoit. Madame la Maréchale de la Mothe, qui avoit esté Gouvernante des autres Enfans de Sa Majesté, l'estoit de cette Princesse. Il y a déjà quelques mois que

GALANT. 5

le Roy luy dit qu'elle auroit
toujours le mesme honneur.
Quoy que ce Poste ne fust pas
nouveau pour elle, elle ne
laisa pas de luy en faire ses
remercimens, comme d'une
nouvelle grace qu'elle rece-
voit. Cette Place estoit va-
cante, & il eut pû la donner
à telle personne qu'il luy au-
roit plû choisir; mais si ce
Prince peut tout, il ne veut
pas toujours tout ce qu'il
peut. Il l'a fait connoistre en
plusieurs occasions dans les-
quelles on l'a veu sacrifier
ses intérêts propres à la plus

A iij

6 MERCURE

exacte justice. Je n'ay diféré à vous apprendre ce qui avoit esté fait pour Madame la Marécha le de la Mothe, que parce que j'attendois que Sa Majesté eust remply les autres Places qui sont au dessous de la Gouvernante. Elle s'en est expliquée, & je puis vous nommer toutes les Personnes qui doivent les occuper. Madame la Baronne de Paliere, & Madame de Venelle, ont esté choisies pour Sous-Gouvernantes. L'une de ces Dames auroit pû suffire; mais comme

GALANT. 7

elles ont déjà jouï de ce
mesme honneur, chacune
séparement, aupres de divers
Enfans de France, le Roy a
suiivy les mouvemens de sa
bonté naturelle, & pour sa-
tisfaire le panchant qu'il a
à faire toujours du bien, il
les a voulu nommer toutes
deux, afin d'épargner à l'u-
ne le chagrin qu'elle auroit
eu d'estre obligée de ceder
à l'autre. Je ne vous dis rien
de ces illustres Personnes.
Elles sont fort connuës; & la
rigide vertu de Madame de
Venelle a fait un assez grand

A iiij

8 MERCURE

bruit pendant qu'elle estoit
Gouvernante des Nièces de
feu M^r le Cardinal Mazarin.
Madame Pelard sera pre-
miere Femme de Chambre.
Elle a esté Nourrice de Mada-
me Anne-Elizabeth de Fran-
ce, morte le 10. Janvier 1664.
& Femme de Chambre des
autres Enfans du Roy. Ainsi
le service estant joint à sa
bonne mine & à son esprit,
on peut dire que Sa Majesté
a fait paroistre son équité
dans ce choix. Elle a nom-
mé pour Femmes de Cham-
bre, Mademoiselle du Four,

GALANT. 9

Madame de S. Hilaire, Madame Lambert, Mademoiselle Devizé, Madame de Boislogé, & Madame des Jardins. Elles sont les plus anciennes qui restent de celles qui ont eu l'honneur de servir les Fils & Filles de France; & comme elles méritoient d'estre préférées, il ne se trouvoit personne qui eust lieu d'en murmurer. Cependant les autres, quoy que n'ayant aucun sujet de se plaindre, ont tout esperé des bontez du Roy; & elles luy ont demandé la mesme gra-

10 MERCURE

ce , avec tant d'empressement & de confiance , que bien qu'on n'eust pas besoin de leur service , le nombre choisy estant suffisant , ce Prince n'a pas laissé de les recevoir dans les fonctions qu'on leur avoit déjà confiées.

S'il tient pour les Hommes une conduite si juste , il est encor plus exact pour ce qui regarde le culte de Dieu. Il en a donné d'éclatantes marques, & dans la solemnité de la Feste de la Pentecoste, & dans les Processions qui

GALANT. II

ont esté faites à Versailles le Jeudy 28. de May, & le Jeudy 4. de ce mois jour de l'Octave. Je vous en fis une ample description, & vous en marquay toute la Pompe dans ma Lettre de Juin de l'année derniere. Ainsi, Madame, je me contenteray aujourd'huy de vous dire que les mesmes choses y ont esté observées, & que la Chapelle neuve dont je vous parlay il y a un mois, s'estant trouvée presque au mesme lieu où Sa Majesté avoit accoutumé de faire dresser un

12 MERCURE

Reposoir, en a servy cette année. Le Roy & la Reyne accompagnez de Monseigneur le Dauphin, de Monsieur & de Madame, suivirent la Procession avec une pieté qui en inspiroit aux moins zelez; apres quoy ils entendirent la grande Messe dans l'Eglise de la Paroisse. Ce qui s'est fait à Paris, n'a pas esté moins édifiant. Toutes les Processions y ont paru avec grande pompe, & entr'autres celle de la Paroisse Royale de S. Louïs a eu un éclat extraordinaire. Quatre

GALANT. 13

Capitaines aux Gardes portoi-
ent les Bâtons du Daiz
avec beaucoup de modestie
& de gravité, C'estoient M^{rs}
de Ferrand, de Bourlon, de
Monceaux, & de Bretonvil-
liers. Le Clergé précédoit en
Chapes avec les Flambeaux
& les Torches ordinaires.
Plusieurs Conseillers d'Etat,
Maistres des Requestes, &
Conseillers du Parlement,
marchoient en Robes rou-
ges derriere le Daiz, sui-
vis d'un nombre infiny de
Gens de l'un & de l'autre
Sexe. La Procession s'arresta

14 MERCURE

au superbe Repôsoir que fait faire tous les ans M^r le Procureur General de la Cour des Aydes. Quoy que la magnificence en soit tres-considerable, il y ajoute toujours un Concert de Voix & d'Instrumens, dont la justesse auroit dequoy contenter les plus difficiles en Musique. La Procession ayant passé sur le Quay, on entendit battre le Tambour de loin, & ce batement répondoit au son du Fife. On avoit placé, par permission du Roy, deux Compagnies de ces Ca-

GALANT. 15

pitaines , aux deux costez
avancez du Pont Marie. El-
les occupoient ce Poste, l'u-
ne & l'autre Chapeau bas ,
ayant un genouil en terre,
& l'autre élevé, avec le Mous-
quet tourné sur l'eau. La
premiere Compagnie fit sa
décharge lors qu'elle vit ap-
procher le Daiz. Les Tam-
bours à genoux marquerent
par le redoublement & le
bruit confus de leur baterie
leur respectueuse adoration
pendant que le Daiz passa;
ensuite dequoy l'autre Com-
pagnie fit une seconde salvo.

16 MERCURE

La Proceſſion ayant repaſſé par le Quay des Balcons deyant le Pont de Pierre, y fut ſaluée de la meſme ſorte par deux autres Compagnies, & s'arresta encore une fois au Repoiſoir de M^r le Procureur General, où la meſme Symphonie ſe fit entendre. Vous remarquerez dans cette action deux choſes fort particulieres. Rien n'édifie davantage que de voir le Daiz porté par quatre Officiers d'Armée dans une ſolemnité de Paroiſſe; mais ſi cela eſt nouveau, ces marques de

GALANT. 17

pieté nous surprendront-elles, quand le Souverain en donne par tout de si grands exemples ? Il est aussi fort nouveau que des Compagnies aux Gardes soient ren- gées en haye dans des Lieux où Sa Majesté n'est pas. Cela fait connoistre qu'Elle ne refuse rien, lors qu'il s'agit de la gloire du Maistre des Souverains.

C'est dans cetteveuë que ce grand Prince ayant sçeu que quelques-uns des plus obstinez Religionnaires, non seulement empeschoient les

Juin 1682.

B

18 MERCURE

autres de se convertir, mais qu'ils leur inspiroient le dessein de sortir hors du Royaume avec leurs Familles, a fait publier depuis peu de jours une Déclaration, portant défences aux Gens de Mer & de Mestier nez ses Sujets, d'aller s'établir dans les Païs Etrangers sous peine de punition contre les Chefs de Famille qui seront surpris, & d'amende contre ceux qui auront favorisé leur sortie. On peut voir par là que le Roy n'a point de plus forte passion que de voir la Verité réü-

nir tous ceux que les erreurs
de Calvin ont séparés de l'E-
glise. Leur Party s'affoiblit
fort, & c'est là-dessus que
M^r Ranchin de Montpellier
a remply les Bouts-rimez de
M^r Mignon. Je vous envoie
son Sonnet.

SUR LE SOIN QUE
prend le Roy de bannir l'Hé-
resie de son Royaume.

L' Herésie autrefois plus superbe
qu'un Pan,
Est enfin à la chaîne ainsi qu'une
Guenuche.

Le Grand LOUIS, malgré les ruses
de Satan,

B ij

20 MERCURE

*La rend par ses Edits plus souple que
la Pluche.*

§§

*La Biche a moins d'ardeur à retrouver
son Fan,*

*Qu'il n'en a de nous voir ensemble
en mesme Ruche,*

*Quittant pour ce Projet qui l'occupe
tout l'An,*

*Celuy d'aller porter ses Loix où naist
l'Autruche.*

§§

*Revenez, Dévoyez, & le Ciel vous
est hoc.*

*Vous aurez l'amitié de LOVIS sur
le troc;*

*Voyez que du Party toujours quel-
qu'un dé-niche.*

§§

*L'Eglise vous appelle, & vous con-
jure Par*

GALANT. 21

*Ce Champ mal cultivé que vous laissez
en friche,*

*De rentrer dans son sein sans Si,
sans Mais, sans Car.*

Il n'y a rien de plus agréable que le Provençal, sur tout quand c'est une Femme qui le parle. Voyez, Madame, si vous l'aimerez dans ce Sonnet. Il est de M'l'Abbé de Cary.

SONNET PROVENCAL sur les Bouts-rimez de Pan.

Faire entendre per tout los Par-
rapata. pan,
*Si juga d'au Lion coumo d'uno Gue-
nucho,*

22 MERCURE

*Estre amat como un Diou, & crench
como Satan,
Jusquos eis bords. glassars, donte ven
la Pelucho;*

SS

*Rire de l' Enemy, quand seis Explois
lou fan
Fondré comoun-Eissame, quãd soüerte
de la Ruche;
Combatré Hyver, Stiou, & trioufa
tout l'An,
Tenir l'Aiglo plus bas que noun
vocto l'Autruche;*

SS

*En tout temps, en tou luec, s'y faire
dire d'hoc,
Aver ço qu'és de drech, senso perto
ny troc,
Es ço que moun Rey fa, lors que la Pas
dé-nicho.*

SS

*Din lou monde atamben con noun a
pa soun Par,
Eou pou mettre quand vou cent Pro-
vinços en fricho,
Parço que sa valeur es l'appuy de
son Car.*

En voicy deux autres en-
cor sur les mesmes rimes,
mais sur diférens sujets. L'un
est de M^r l'Abbé le Labou-
reur, & l'autre m'a esté en-
voyé sous le nom de l'Habi-
tant en esprit du Pré Saint
Gervais.

24 MERCURE

SUR LE BONHEUR de la Vie champêtre.

H *Heureux qui prévenu des plaisirs du Dieu Pan,
Ne distingue en son cœur ny Belle,
ny Guenüche,
Et qui de tous costez invincible à
Satan,
Ne cherche qu'en ses Prez le Velours
& la Pluche!*

SE

*Si parmy ses Troupeaux il compte un
nouveau Fan,
Si de Fruits son Jardin, de Miel
s'emplit sa Ruche,
Et qu'une ample Moisson vienne à
couronner l'An,
Il porte peu d'envie aux dépouilles
d'Autruche.*

De

S2

De l'Esprit & du Corps il tiens le
 repos hoc,
 Content de sa fortune, il n'en veut
 point de troc,
 Et se borne aisément sans sortir de
 sa Niche.

S2

L'Innocence est pour luy le plus ferme
 Rem-par,
 Il ne craint Ennemis, ny Voleurs,
 pour son friche,
 Sous un Roy dont la Terre adore le
 grand Car.

SUR UN JARDIN
 de Campagne.

Que j'aime ce Jardin, séjour
 digne de Pan,
 Où certain jeune Objet qui n'a rien
 de Guenuche,

Juin 1682.

C

26 MERCURE

*Tranquille, loin du bruit, à couvert
de Satan,
Pour faire la Bergere, aime à quitter
la Pluche!*

SE

*Là le chant des Oiseaux égayroit jus-
qu'au Fan,
L'Abeille ne voit rien de meilleur
pour sa Ruche,
Et mesme en la saison la plus triste
de l'An
On s'y vient procurer la santé d'une
Autruche.*

SE

*Il est des Promenoirs où l'ombre est
toujours hoc,
Dessus une Terrasse on en peut faire
troc,
L'Oranger, le Jasmin, y regne en
mainte Niche.*

S2

*Ah, si l'aimable Dieu que l'on peint
 en Pou-par,
 Veut enfin que le cœur de Philis se
 défriche,
 Qu'il l'attaque en ces lieux, & quand
 j'y seray, Car...*

La Duchesse d'Estramene
 a la destinée des Livres heu-
 reux. On prend party pour
 & contre, & elle sert d'en-
 tretien dans les Compagnies
 que l'on croit le plus en droit
 de décider souverainement
 de la beauté des Ouvrages.
 Les uns l'attaquent sur les
 sentimens extraordinaires,
 quoy qu'exprimez vive-

C ij

28 MERCURE

ment. Les autres forcez d'en admirer les pensées, se retranchent sur le stile qui leur paroist trop serré, & en general on n'y trouve des défauts, que parce qu'il est impossible de rien faire de parfait. L'Autheur a bien lieu d'estre content qu'on examine son Livre avec un peu de rigueur, puis que cette forte d'examen severc est une marque certaine de l'estime qu'on en fait. J'ay peine aussi bien que vous à croire qu'il soit entierement d'une Dame. C'est cependant au

GALANT. 29

nom d'une Dame qu'on m'écrit la Lettre dont je vous fais part. Comme elle sert de Réponse au Cavalier qui a commencé d'expliquer ses sentimens, je luy en ay envoyé une Copie suivant l'adresse qu'il m'avoit marquée; & s'il tient parole, je dois recevoir dans peu de jours la suite de sa Critique. Lisez cependant ce qu'on répond à ses premières Remarques.

SS

C iij

30 MERCURE

SSSSSS:SSSSSSSSSS:SSSS

A L'AUTEUR

DU M. G.

JE n'estois pas assez vaine, Monsieur, pour me flater d'avoir fait une chose que les Connoisseurs deussent approuver. Mais ce qui me surprend, c'est que l'on ait déjà censuré, & que ce soit un Cavalier qui censure. Il me croit d'un sexe qui mérite du sien, de l'appuy & des applaudissemens plutôt que des corrections; & d'abord je n'ay pû

concevoir qu'un Homme, dont l'esprit paroît si délicat, & qui sçait dire tant de douceurs, fust capable de découvrir des défauts. J'en conserve néanmoins peu de ressentiment. Les Femmes pour l'ordinaire sont plus sensibles aux éloges qu'aux blâmes, parce qu'elles croient toujours bien plus mériter les unes que les autres, & en faveur des loüanges qu'il me donne, j'oublie assez ses censures pour luy rendre la justice qu'on luy doit. Il s'exprime bien. Il pense heureusement. Je le croy Homme connoissant le monde. Je le croy galant; & s'il m'est

32 MERCURE

permis de pénétrer jusqu'à ses desseins, je croy luy estre obligée de ce qu'il a écrit de moy, & qu'il n'en a dit du mal que pour paroistre moins suspect sur le bien qu'il en dit. Ce qui me donne cette opinion, c'est qu'il n'a dit du mal que sur les endroits faciles à justifier.

Il reproche à Mademoiselle d'Hennebury de s'estre mariée à un Homme qu'elle n'aime point, malgré l'engagement qu'elle avoit avec un autre. A cela, la réponse est aisée. Ce n'est plus une chose cachée que l'Histoire n'est point Angloise; & bien que je

ne sçache point par quel secret ou quelle infidelité on a déjà esté instruit de la véritable Scene, il est certain que depuis la dernière Gazette d'Hollande du dernier mois, on sçait que l'Avanture est de nostre Cour. Ainsi le Critique n'a point dû s'attacher à des vray-semblances, puis qu'elle ne contient rien qui ne soit de fait, & quand elle seroit une pure Fable, c'est à dire une pure invention qui doit estre conduite sur le possible & le vray-semblable, peut-estre y a-t-on donné des couleurs assez naturelles, pour estre cruë une chose entie-

34 MERCURE

rement vraye. Je demeure d'accord que ce que fait Mademoiselle d'Hennebury est extraordinaire; mais il ne le seroit pas, s'il estoit souvent des Personnes de son humeur. Ce n'estoit pas son action qu'il falloit examiner, c'estoit son caractere que je n'ay pas prétendu exempt de foiblesse; & si son caractere est possible, son action a esté nécessaire. Quelque extravagance qu'il paroisse y avoir d'abord à penser mesme qu'une Femme puisse quitter un Homme qu'elle aime, pour un autre qu'elle n'aime point, la chose peut changer de face par

un détail de sentimens, d'incidens, de raisons & de moyens. Ainsi il ne faut pas toujours dire qu'une chose n'a pû arriver, parce que la proposition, quand elle est nuë & generale, en paroist folle & impossible. Rien au monde est-il plus contraire à la vraisemblance, que de dire qu'une Mere tuë son Enfant pour s'en nourrir ? Cependant si un Auteur a l'adresse de bien dépeindre les malheurs d'une pressante famine dans une Ville assiegée ; si apres avoir bien fait combattre l'amour d'autruy avec l'amour propre, il sçait encor donner à

36 MERCURE

celuy-cy l'avantage sur le premier; on ne doutera point que la chose n'ait esté effective. L'application, Monsieur, est aisée; & je croy m'estre assez expliquée, pour vous faire entendre par quelles raisons je prétens justifier l'action de Mademoiselle d'Hennebury.

Je le repete, Monsieur, je croy que celuy qui a écrit est de mes Amis, & dans cette opinion je me persuade que je ne bazarde rien à consentir qu'il continuë ses Remarques. Neanmoins si je me trompe, & s'il a quelque chose à remarquer où l'on

GALANT. 37

ne pût pas répondre, il me fera
grace de ne pas examiner trop
severement ces sortes d'endroits.
Je m'aime assez pour ne vouloir
point paroistre avec mes défauts,
du moins avec des défauts inex-
cusables; & puis qu'on me de-
mande mon consentement, on me
pardonnera si en ce cas je ne con-
sens à rien. On excusera bien
cette vanité dans un Sexe, que
les flateries de celuy de l'Obser-
vateur ont accoûtumé à présu-
mer beaucoup de soy-mesme, &
il vouldra bien ne point détruire
par un trait de plume cette esti-
me avantageuse, que tant d'a-

38 MERCURE

ctions éclatantes, tant de respects, tant de services obligeans, nous ont fait concevoir pour tous les Hommes.

Ce n'est pas assez pour moy, Monsieur, c'est à dire pour une Personne un peu glorieuse, que l'on ne publie point mes fautes par galanterie seulement & par generosité. Je ne veux point tout devoir à l'un & à l'autre. & je seray bien aise de m'excuser des sentimens que l'on pourroit avoir sur la Seconde Partie. Elle a esté faite en si peu de temps par l'engagement que l'on avoit pris de finir au plûtost; on a eu

si peu de loisir de faire des réflexions, qu'il y auroit lieu de pardonner de plus grands défauts que ceux qu'on pourroit y remarquer. Un des premiers Hommes de nostre siècle, plein de vertu, plein de mérite, & dont la capacité & la politesse sont les moindres avantages, bien que l'une luy attire tant d'admiration dans la plus illustre Académie du monde, & l'autre tant d'estime parmy les Personnes galantes, peut porter un témoignage incontestable que cette dernière Partie a esté toute faite en tres-peu de jours. Il y a eu un autre

40 MERCURE

incident, c'est que par le peu d'usage que j'ay de l'Imprimerie, ne m'étant point réservé le soin des Epreuves, il y est demeuré des redites & des fautes assez sensibles, pour que l'on croye que je ne les y aurois pas laissées, si j'y avois seulement jetté les yeux. C'est, Monsieur, ce que je vous prie de faire sçavoir au Cavalier, qui s'est adressé à vous pour m'envoyer ses Remarques. Agréez en mesme temps les remercimens que je vous fais, de la maniere obligeante dont vous avez parlé de mon Livre dans deux de vos Lettres. Je ne dois pas en estre

GALANT. 41

surprise, puis que vous faites profession de n'y mettre rien qui ne soit à l'avantage de ceux dont vous avez quelque chose à dire.

On a eu icy nouvelles que M^r le Marquis de Sassenage, l'un des deux premiers Barons du Dauphiné, avoit épousé depuis six semaines Mademoiselle de S. André Virieu. Elle est Fille de M^r le Marquis de S. André, Premier Président au Parlement de Grenoble. C'est une jeune Personne qui sortoit du Monastere de Montfleury, où

Jun 1682.

• D

42 MERCURE

elle a toujourns esté élevée, & qui marque infiniment de l'esprit. L'air de douceur qui est répandu dans toutes ses actions, la fait aimer de tous ceux qui la connoissent. M^r le Marquis de Sassenage est d'une des plus illustres & anciennes Maisons de France, tres-considerable par les Emplois que ses Ancestres ont eus dans les Armées, & aux Gouvernemens de cette mesme Province. Il est Petit-Fils du costé maternel de M^r de Boissieux, qui a esté Premier

Président en la Chambre des Comptes, & qui s'est rendu si celebre par son éminent sçavoir, & par les divers Ouvrages qu'il a mis au jour. Son Traité des Fiefs a esté receu & admiré dans tout le Royaume. La Nôce se fit au Chasteau du Virieu, où ils furent visitez de toute la Noblesse des environs. La Ville de Grenoble qui aime naturellement ses Magistrats, & sur tout M^r de S. André, qui par le zele qu'il a pour le service du Roy & l'intérêt du Public, s'est acquis

44 MERCURE

une estime generale, députa deux de ses Consuls & une partie des Officiers de l'Hôtel de Ville, pour luy faire compliment sur ce mariage. M^r Chorier Avocat de la Ville, & Historiographe de la Province, porta la parole. Il est d'un mérite si distingué, qu'on ne peut douter que ce ne fust avec grand succès. La joye de cette illustre alliance a paru universelle. Les Pennonages de la Ville la firent éclater le 18. de l'autre mois par le bruit des Mousquets & par le feu des

GALANT. 45

Fusées. Cç fut une Feste qui attira un concours de Peuple extraordinaire. Le lendemain les Officiers de ces Pennonages allerent complimenter M^r le Premier Président. M^r Baudet leur Colonel estoit à leur teste.

Je ne vous puis parler de Grenoble , sans vous dire quelque chose de son illustre Prélat. Il n'a d'application qu'à chercher toujous de nouveaux moyens d'augmenter les fruits qu'il fait parmy les Peuples, dont Dieu luy a remis la conduite. Il

46 MERCURE

a prêché le dernier Carême entier dans sa Cathédrale, sans s'estre donné un jour de repos; & il n'y a aucune Paroisse dans toute l'étendue de son Diocèse, où malgré les injures du temps, & les difficultez des Montagnes, il n'aille faire toutes les années les consolantes visites d'un véritable & zélé Pasteur. Vous pouvez juger avec quelle joye il y est reçu, & combien sa vigilance sert à mettre l'ordre dans tous les Lieux où il va.

Je vous envoie une Fa-

48 MERCURE

Je ne puis seulement vous fournir
deux morceaux;

Et si vous le voulez, je vais vous
faire entendre

Tout ce que la Musique a de plus
merveilleux.

Pour vous-mesme, Seigneur, con-
servez-moy la vie;

De bon cœur je consens à vous
suivre en tous lieux.

Plus de chagrins pour vous, plus
de mélancolie.

Voyez ce que je vauz, voyez à
quoy je fers.

Autant de fois que vous pren-
dra l'envie

D'avoir le plaisir des Concerts,
Je vous le donneray ; ma douce
mélodie

Pour cela seule me suffit.

Seule elle vaut l'Opéra de Per-
sée.

GALANT. 49

*Jamais Gascon eut-il une telle pensée?
A tout cela le Milan répondit.*

*Vostre Musique est sans pa-
reille;*

*Vous comparer Lully, ce seroit
se moquer;*

*Mais mon plaisir n'est point le
plaisir de l'oreille,*

*Et partant, nostre Amy, je pré-
tens vous croquer.*

*Là-dessus il l'étrangle, & puis le gobe
en plume,*

*Car faire du Rosty n'est pas une cou-
tume*

*Dont jamais les Milans se soient
voulu piquer.*

SE

*C'est tout de bon, jeune Climene,
Je suis tombé dans vos filets;*

*Ou, pour parler en des termes plus
nets,*

Juin 1682.

E

50 MERCURE

*Et que l'on entende sans peine,
 Pour vous je commence à sentir
 Ce que l'amour inspire de plus tendre;
 Mais tout d'un coup vous me faites
 comprendre*

A quoy cela peut aboutir.

*J'ay beau du Rossignol emprunter le
 langage,*

*J'ay beau vous prôner l'avantage
 Qu'on tire d'un Amant qui sçait
 faire des Vers;*

*J'ay beau dire qu'à l'Univers
 Les miens feroient sçavoir combien
 vous estes belle,*

Helas! c'est ne vous rien offrir.

*Vous n'en estes pas moins cruelle,
 Je le vois bien, il faut mourir.*

**Vous croyez peut - estre
 que les Amans ne veulent
 mourir qu'en Vers, & qu'on**

n'en voit point qui prennent cette résolution , si ce n'est dans une Fable. Il m'est aisé de vous détromper , en vous apprenant une Avanture, que des Personnes tres-dignes de foy vous assure-
ront estre veritable. Un jeune Marquis à qui sa naissance & ses belles qualitez donnoient entrée chez les Personnes les plus considérables du beau Sexe , voyoit la plupart de celles qui passoient pour estre aimables , sans aucun péril pour sa liberté. Il estoit fort délicat sur le

52 MERCURE

vray mérite ; & comme en examinant toutes les Belles, il leur trouvoit des défauts dont il ne pouvoit s'accommoder, quelques fréquentes attaques qui luy fussent faites , il n'avoit aucune peine à se garantir des surprises de l'amour. Apres que son cœur eut esté longtems oisif, le moment vint où il trouva dequoy l'occuper. Un Homme de qualité faisant à la Cour fort bonne figure, alla se marier en Province à une riche Heritiere d'une Maison tres-connuë, & un

mois apres il l'amena à Paris. Elle n'estoit point de ces Beutez régulières, dont la Nature semble avoir pris peine à finir les traits; mais elle avoit un air si piquant, & tant d'agrément estoit répandu dans sa personne & dans ses manieres, qu'il estoit presque impossible de n'en estre pas touché. Elle ne fut pas si-tost arrivée, que l'on s'empressa de tous costez à l'aller congratuler sur son mariage. Le jeune Marquis fut un des premiers, dont elle receut les complimens. Il

54 MERCURE

alla chez elle plein de cette confiance qui luy avoit toujours si bien réüßy; & quoy qu'il fust frapé tout à coup en la voyant, & qu'il sentit ce trouble secret, qui est le présage d'une grande passion, il crut avoir essuyé des occasions plus dangereuses, & qu'après un examen un peu sérieux, sa raison plus libre le maintiendrait dans l'indépendance, où il s'estoit toujours conservé. Il s'attacha donc à étudier cette charmante Personne; mais soit que son cœur trop prévenu

GALANT. 55

luy cachast en elle ce qu'il voyoit dans les autres, soit que l'habitude qu'on prend en Province d'une vie plus retirée, luy eust acquis une droiture d'esprit qui luy laissast ignorer ce que c'est que fourbe & que tromperie, plus il voulut la connoistre, plus cette application luy découvrit un mérite dégagé de tout défaut. Elle parloit juste, donnoit un tour agréable à tout ce qu'elle disoit, & avoit sur tout des honnestetez si engageantes, qu'il ne faut pas s'étonner si en

E iiij

56 MERCURE

peu de temps elle eut une grosse Cour. Le jeune Marquis qui alloit souvent chez elle, ne fut pas fâché d'y trouver la foule. Elle empeschoit qu'on ne remarquast l'empressement de ses soins; & il espera d'ailleurs qu'ayant l'esprit fin & délicat, il brilleroit davantage parmy un nombre de Gens qui ne débitant que des lieux communs, estoient incontinent épuisez. L'impression que fit sur son cœur le mérite de la Dame, luy fit connoistre en fort peu de temps,

que ce qu'il sentoit pour elle estoit de l'amour ; mais ce mérite avoit un charme si attirant, qu'il estoit contraint d'applaudir luy-mesme à sa passion ; & quand il n'eust pas voulu s'y abandonner, il estoit de sa destinée de s'y soumettre, & tous les efforts qu'il eust pû faire pour s'en garantir auroient esté inutiles. Cependant , pour ne négliger aucun remede dans la naissance du mal, il se priva quelques jours du plaisir de voir la Dame, & la longueur de ces jours luy fut si

58 MERCURE

insupportable , que tous les plaisirs sembloiēt estre morts pour luy. La Dame qui esti-
moit son esprit, & qui s'estoit apperceuë que les dernieres conversations qu'elle avoit euës avec ceux qui la voyoiēt ordinairement , n'avoient pas esté si vivës , parce qu'il avoit manqué de s'y trouver, luy reprocha sa désertion en le revoyant, & ce reproche qu'elle luy fit d'une maniere fine & spirituelle , acheva de le résoudre à luy donner tous ses soins. Ce n'est pas qu'en s'attachant

à l'aimer, il n'envisageast la témérité de son entreprise. Il la connoissoit d'une vertu délicate, que les moindres choses pouvoient effrayer; & dans les scrupules où il la voyoit sur l'intérêt de sa gloire, il avoit peine à comprendre comment il pourroit luy parler d'engagement; mais quoy qu'il ouvrit les yeux sur le péril du naufrage, il ne laissa pas de s'embarquer. L'amour dissipoit ses craintes, & les miracles qu'il fait tous les jours sur les cœurs les moins sensibles,

60 MERCURE

luy en faisoient attendre un pareil. Pour moins hazarder il crût à propos de prendre un air libre qui l'autorisast à expliquer un jour à la Dame ses plus secrets sentimens. Il luy disoit quelquefois d'une maniere galante & toute agréable, qu'elle ne connoissoit pas la moitié de son mérite. Quelquefois il s'avisoit de luy trouver de nouveaux brillans qui le faisoient s'écrier sur sa beauté; & en luy disant devant tout le monde qu'on hazardoit beaucoup à la voir, il croyoit l'ac-

coûtumer insensiblement à luy permettre de faire en particulier l'aplication de ce qu'il sembloit n'avoir dit qu'en general. Un jour qu'il estoit seul avec elle, apres avoir plaisanté sur une Avanture de Gens qu'elle connoissoit, il luy dit avec cet air libre & enjoué, dont il s'estoit fait une habitude, qu'il s'étonnoit qu'il pust s'aimer assez peu pour venir toujours se perdre en la regardant. La Dame d'abord ne repoussa la douceur qu'en luy répondant qu'il estoit fou; mais

62 MERCURE

il ajouta tant d'autres choses, qui faisoient entendre plus qu'on ne vouloit, & il jura tant de fois, quoy que toujours en riant, qu'il ne disoit rien que de veritable, qu'elle fut enfin forcée de prendre son sérieux, & de luy marquer en termes fort clairs, qu'il ne pouvoit estre de ses Amis, s'il ne changeoit de conduite. Le Marquis luy repliqua, que la qualité de son Amy luy seroit tres-glorieuse; qu'il sçavoit trop la connoistre, & se connoître luy-mesme, pour en oser

souhaiter une autre ; mais qu'il estoit impossible qu'il vécut content, si elle ne luy faisoit la grace de le recevoir pour son Amy de distinction. La Dame que sa vertu rendoit tres-peu distinguante, répondit d'un ton fort fier, qu'elle ne croyoit devoir distinguer les Gens que par leur respect & par leur sagesse ; & que quand il n'oublieroit pas ce qu'il luy devoit , peut-estre voudroit-elle bien se souvenir qu'il n'estoit pas sans mérite. Cette réponse, qu'elle accompagna d'un re-

64 MERCURE

gard severe, déconcerta le jeune Marquis. Il vint du monde, & quoy qu'il pust faire pour se remettre l'esprit, il demeura dans un embarras qui l'obligea de se retirer. Les réflexions qu'il fit furent cruelles. Il avoit le cœur remply du plus violent amour que l'on eust jamais; & loin que la fierté de la Dame luy aidast à l'affoiblir, il entroit dans les raisons qui l'avoient portée à luy oster l'espérance. Cette conduite redoubloit l'estime qu'il avoit pour elle, & plein d'ad-

GALANT. 65

miration pour sa vertu, ne pouvant la condamner, quoy qu'elle fust cause de toutes ses peines, il se trouvoit comme assujety à la passion qui le tourmentoit. La nécessité d'aimer, & la douleur de sçavoir qu'il déplaisoit en aimant, le firent tomber dans une humeur sombre qui fut bientôt remarquée de tous ceux qui le voyoient. Ce n'estoit plus cet Homme enjoué, qui tant de fois avoir esté l'ame des plus agréables conversations. Le trouble & l'inquiétude estoient peints

Juin 1682.

F,

66 MERCURE

sur son visage. Il révoit à tous momens, & il y avoit des jours où l'on avoit peine à l'obliger de parler. Ce changement ayant surpris tout le monde, chacun cherchoit ce qui l'avoit pû causer, & il apportoit de fausses raisons pour empescher qu'on ne devinast la veritable. Il n'y avoit que la Dame qui se gardoit bien de luy demander ce qu'elle estoit fâchée de sçavoir; & quand quelquefois on le pressoit devant elle d'employer quelque remede contre le chagrin qui

le dominoit, elle disoit que s'il suivoit ses conseils, il iroit faire voyage ; qu'en changeant de lieux, on changeoit souvent d'humeur, & que rien n'estoit plus propre à guérir de certains maux, que de promener ses yeux sur des objets étrangers, qui par leur diversité ayant dequoy occuper l'esprit, en bannissoient peu à peu les tristes images qui le jettoient dans l'abattement. Il n'entendoit que trop bien ce qu'elle vouloit luy dire, & il s'estimoit d'autant plus infortuné, qu'en luy

68 MERCURE

conseillant l'éloignement ; elle luy faisoit paroistre que son absence la toucheroit peu. Il n'osoit pourtant s'en plaindre, parcequ'il n'eust pû le faire sans parler de son amour, & que la crainte de l'irriter tout-à-fait, estoit un puissant motif pour le retirer. Enfin apres avoir bien souffert & s'estre longtems contraint à se taire, il luy dit que la raison l'avoit remis dans l'état où elle pouvoit le souhaiter; que bien loin d'exiger d'elle aucune amitié de préférence, comme il avoit eu le

malheur de luy déplaire, il se croyoit moins en droit que tous les autres Amis, de prétendre à son estime; & qu'afin de reparer une faute qu'il avoit peine luy-mefme à fe pardonner, il luy proteftoit qu'il n'attendroit jamais d'elle aucun fentiment dont il pult tirer quelque avantage. La Dame luy témoigna qu'elle eftoit ravie qu'en changeant de fentimés, il voulust bien ne la pas réduire à le bannir de chez elle; mais elle fut fort surprise, quand apres l'avoir af-

70 MERCURE

surée tout de nouveau qu'il n'aspiroit plus à estre aimé, il la conjura de luy accorder un soulagement qui ne pouvant intéresser sa vertu, pouvoit au moins luy rendre la vie plus suportable. Ce soulagement estoit d'oser luy dire, sans qu'elle s'en offensast, qu'il avoit pour elle la plus violente passion, & que faisant consister tout son bonheur dans le plaisir de la voir, il luy consacroit le plus sincere & le plus respectueux attachement qu'elle pouvoit attendre d'un Hom-

me, qui ne conservant aucune prétention, l'aimoit seulement parce qu'elle avoit mille qualitez aimables. La Dame ayant repris son air sérieux, luy dit avec une nouvelle fierté, qu'on ne luy avoit jamais appris à mettre de différence entre souffrir d'estre aimée, & avoir dessein d'aimer; & qu'estant fort éloignée de sentir son cœur dans ces dispositions, elle se verroit contrainte de rompre avec luy entierement, s'il s'obstinoit à nourrir un fol amour, que mille raisons

72 MERCURE

avoient dû luy faire éteindre. Il fit ce qu'il pût pour la fléchir, & il la trouva inexorable. Il luy parla de la mesme sorte en deux ou trois autres occasions, attaché toujourns à ce faux raisonnement, que ne demandant aucune correspondance, il pouvoit luy dire qu'il l'aimoit sans qu'elle eust lieu de s'en plaindre. Il receut encor les mesmes réponses; & enfin la Dame luy défendit si absolument de luy parler jamais de sa passion, qu'il luy répondit avec les marques d'un

d'un vray desespoir, qu'il luy seroit plus aisé de renoncer à la vie ; qu'il en sçavoit les moyens, & que quand le mal seroit sans remede, elle auroit peut-estre quelque déplaisir d'en avoir esté la cause. La Dame luy repliqua froidement que si la joye de mourir avoit dequoy le toucher, il pouvoit se satisfaire, & qu'elle estoit lasse de luy donner d'utiles conseils. Il sortit outré de ces dernieres paroles, & se mit en teste de luy arracher au moins en mourant une sensibilité, dont

Jun 1682.

G

74 MERCURE

tout son amour n'avoit pû le rendre digne. Il s'encouragea le mieux qu'il pût ; & se sentant de la fermeté autant qu'il crût en avoir besoin , il se rendit deux jours apres chez la Dame à onze heures du matin. Il choisit ce temps pour la trouver seule, & dans la crainte qu'elle ne le renvoyast s'il la faisoit avertir , il monta tout droit sans la demander jusqu'à son Appartement. Il n'y rencontra que la Suivante , qui luy dit que sa Maistresse estoit allée à l'Eglise; qu'elle en reviendrait

incontinent, & qu'il pouvoit choisir de l'attendre, où de l'y aller trouver. Il prit ce premier party, & commençant à marcher dans la Chambre de la Dame avec l'action d'un Homme qui méditoit quelque chose, il s'attira les regards de cette Suivante, qui remarqua dans ses yeux un égarement qui la surprit. Elle sortit de la Chambre, voyant qu'il ne parloit point, & se mit en lieu d'où il devoit luy estre facile d'observer ce qu'il feroit. Apres qu'il eut encor

G ij

76 MERCURE

marché quelque temps ; il s'arresta tout d'un coup tenant sa main sur son front, & rêvant profondement. Ensuite elle luy vit tirer un Poignard, & le mettre nud sous la Toilete. La frayeur qu'elle eut pensa l'obliger à faire un cry ; mais sçachant la chose, elle demeura persuadée qu'il n'en pouvoit arriver de mal ; & il luy parut qu'il valoit mieux ne rien dire. Dans ce mesme tēps on entendit rentrer le Carosse, & aussitost elle vint dire au Marquis que sa Maistresse arrivoit. Le Marquis estant

forty de la Chambre pour luy
présenter la main sur l'Esca-
lier, la Suivante prit ce temps
pour se saisir du Poignard;
& par je-ne-sçay-quel mou-
vement, trouvant un Busc
sur la Table, elle le cacha
sous la Toilete, au mesme
lieu où le Poignard avoit esté
mis. La Dame entra dans la
Chambre, & entretint le
Marquis de quelques nou-
velles. Il eut la force en luy
répondant, de luy déguiser
son trouble; & la Suivante
estant sortie sur quelque or-
dre que luy donna la Maî-

78 MERCURE

treffe, il se mit à ses genoux, la conjurant de nouveau, & pour la dernière fois, de ne point pousser son desespoir aux extrémités, où il craignoit qu'il n'allast. La Dame appréhendant qu'on ne le surprist dans cette posture, le fit relever d'autorité absolüe; & quand il vit que sans s'émouvoir de ce qu'il luy protestoit qu'il estoit capable de se tuer, elle appelloit sa Suivante pour le mettre hors d'état de continuer ses plaintes, tout hors de luy-mesme, & ne se posse-

dant plus, il courut à la Toilette, prit le Busc qu'il y trouva, & s'en donna un coup de toute sa force, sans s'appercevoir que son Poignard avoit esté métamorphosé. La Dame surprise de ce coup de Busc, ne sçavoit que croire d'un transport si ridicule. Cependant elle le vit tomber à ses pieds. Son imagination vivement frappée du dessein de se tuer, avoit remüé tous ses esprits; & ne doutant point qu'il ne se fust fait une blessure mortelle, il perdit la connoissan-

80 MERCURE

ce & resta longtemps évanouïy. La Suivante entra dans ce moment, & ne se pût empêcher de rire de voir le Marquis en l'état ou il estoit. La Dame ne songea qu'à l'entirer, & ne voulut appeller personne, afin d'étouffer la chose dont on eust pû faire des contes fâcheux, si elle eust souffert qu'elle eust éclaté. Enfin il revint à luy apres quelque peine qu'on prit pour cela. Il pria d'abord qu'on le laissast mourir sans secours; surquoy la Dame luy dit qu'il aimoit la

GALANT. 81

vie plus qu'il ne pensoit, & qu'il pouvoit s'asseurer de n'en sortir de longtemps, s'il ne vouloit employer qu'un Busc pour se délivrer de ses malheurs. Il crût que la Dame, pour mieux l'insulter, affectoit la raillerie, & chercha le sang qu'il devoit avoir perdu. Il n'en trouva point, & moins encor de blessure. Il s'estoit donné le coup de si bonne foy, qu'il ne pouvoit revenir de sa surprise. Il demanda par quel charme on l'avoit sauvé de son desespoir; & la Dame qui estoit

82 MERCURE

bien éloignée de comprendre qu'il eust voulu se tuer effectivement, luy ayant marqué qu'elle n'aimoit point de pareilles Scenes, la Suivante ne luy voulut pas oster la gloire qu'il méritoit par sa courageuse résolution de tourner son bras contre luy-mesme. Elle montra le Poignard, & raconta ce qu'elle avoit fait. Le Marquis fut si honteux de l'avanture du Busc, qu'estant d'ailleurs accablé par les reproches que luy fit la Dame d'un emportement si extravagant, il se re-

tira chez luy si-tost qu'il fut en état de s'y conduire. La nécessité où il se trouva de ne la plus voir, luy fit prendre le dessein de s'éloigner, & pour en tirer quelque mérite, il se résolut à voyager, afin qu'elle pust connoistre que mesme en se bannissant, il s'attachoit à suivre ses ordres. Il est arrivé à Rome, où il prétend demeurer assez longtems pour se guérir de sa passion.

L'Air nouveau qui suit, ne peut manquer de vous plaire. Il est de l'illustre Auteur

84 MERCURE

dont je vous en ay souvent
envoyé. Je me souviens de
vous avoir dit qu'il devoit
donner un Livre nouveau
d'Airs gravez, ayant pour
titre, *Second Mélangé*. Il se
vend présentement au Palais
avec les autres Livres d'Airs
gravez. Ce dernier fait le
dixième.

AIR NOUVEAU.

E*N vain Tircis s'efforce de
me plaire.*

*En vain ses pleurs, ses regards, ses
sôûpirs,*

*Rangent de son party mes plus tendres
desirs.*

GALANT



*Helas, Amour, je ne puis me
D'une raison importune & se
Qui me défend de goûter tes p
sirs.*

Un galant Homme qui
sçait aussi bien aimer que
faire des Vers, s'est plaint du
peu de succès de son amour,
par deux Madrigaux que
j'adjoute icy. Voyez s'il a
mérité qu'on le réduise à se
plaindre.

MADRIGAL.

I Ris consentiroit, dit-elle, à s'en-
gager,
Si l'on pouvoit trouver un fidelle
Berger.

86 MERCURE

Quel prétexte elle donne à son indifférence !

*Devroit-elle douter de ma sincérité ?
Cinq ans d'amour, de soins, & de
perseverance,
Sont d'assez seûrs garands de ma
fidclité.*

AUTRE MADRIGAL.

Elle me défend de la voir,
La cruelle Beauté, dont j'adore l'em-
pire,
Et malgré mon cœur qui soupire,
J'obéis, & m'en fais un funeste de-
voir,
Trop heureux dans mon desespoir,
Si ma soumission extrême
Peut luy prouver combien je l'aime.

On ne s'est pas seulement

GALANT. 87

servy du Provençal pour publier les grandeurs du Roy; on a fait aussi un Sonnet Gascon sur cette mesme matiere. Je vous l'envoye. Les rimes de *Par* & *Car* y sont employées d'autant plus heureusement, que ces deux mots signifient *Pair* & *Cher* en cette Langue.

SOUNET BOUT-RIMAT,
en Linguo Moundino,

A LA GLORIO DEL REY.

LOV Rey que ran la Pax as trou-
petets de Pan,
Fa bouqua l'Enemic millou qu'uno
Guenucho.

88 MERCURE

*El fa luzi la Cronx ou'n regnabo
Satan,
Et s'abillo de fer may souben que de
plucho.*



*El n'a qu'eis Enemics que sas bertuts
l'y fan.
Coun'uno saio Abeillo el sap rampli
sa Rucho;
El fa may dins un jour qu'eis autres
dins tout l'an,
E coubo toutz deis els pla millou qu'un
Autrucho.*



*El pot tout ça qu'el bol, tout ço qu'el
dits es hoc,
Pre'n tout de bonno guerro, e jamai re
per troc,
La bertut dins soun cor es couns odins
sa nicho.*

*Cap d'autre Rey dambel nou pot ana
del par,
Lou Royaume sens'el serio toumbat
en fricho,
E LOVIS es del Cel lou présen lou
plus car.*

Je me suis informé, Madame, de ce que vous m'avez témoigné avoir envie de sçavoir de feu M^r l'Evêque de Castres, dont je vous dis peu de chose quand je vous appris sa mort il y a deux mois. Il estoit Frere de défunt M^r Tubeuf Président à la Chambre des Comptes, que la Reyne Mere choisit

Juin 1682. H

90 MERCURE

pour estre un de ses Exécuteurs testamentaires. C'est luy qui a eu le soin de faire achever le Val-de-Grace. Vous en connoissez la magnificence. Elle sera un eternal monument de la pieté de cette Princesse. La Ville de Toulouse conserve un précieux souvenir de ceux que le Pere de ces Messieurs a laissez à cette Capitale de Languedoc. Le College de Lesquille luy doit la beauté de ses Bâtimens, le nombre de ses Revenus, & enfin l'état florissant où il est présent-

tement. Leur Famille est originaire d'Auvergne, & alliée à tout ce qu'il y a de considérable dans la Robe.

Feu M^r de Castres estoit Docteur de Sorbonne. Il fut Agent du Clergé, & il s'acquitta de cet Employ avec beaucoup de capacité & de prudence. M^r le Cardinal Mazarin l'avoit envoyé à Rome auparavant pour y négotier des Affaires d'importance touchant la Religion. Sa conduite eut un succès si heureux, que ce Ministre, dont il mérita l'estime

92 MERCURE

& la bienveillance, luy fit donner deux Abbayes. On le nomma quelque temps apres à l'Evelché de S. Pont. Il fut à peine sacré, qu'il remit volontairement les deux Abbayes, une Pension qu'il avoit sur la Cure de S. Sulpice, & un Prieuré, ne voulant avoir qu'un Benéficé. Il fit des Ordonnances, des Rituels, des Missions, & un si grand nombre de Visites, que son Diocese fut en peu de temps un des mieux réglés du Languedoc ; mais lors qu'il commençoit à re-

cueillir le fruit de ses peines, il fut choisy pour estre Evesque de Castres. Cette translation le toucha sensiblement. Il ne pouvoit se résoudre à quitter un Diocese qu'il aimoit d'une tendresse vraiment paternelle. Mais Dieu avoit besoin de son zele dans celuy où il estoit appellé. L'Herésie le déchiroit depuis un long temps, & il y falloit un Homme qui eust son sçavoir & sa pieté, pour ramener tant de Freres égarez, & ne faire de tous ces Diocésains qu'un mesme Trou-

94 MERCURE

peau. Ce Prélat ne trompa pas les espérances qu'on avoit conceuës de luy. Les Temples des Prétendus Reformez devinrent deserts, & en peu de temps les Conversions furent si nombreuses, qu'il fit commencer une Eglise Cathédrale sur ses anciens fondemens. Jugez, Madame, quelle joye il eut de voir les Enfans de ceux qui l'avoient détruite, travailler eux-mesmes à la rebastir. Il ne faisoit rien dans son Diocèse sans consulter son Chapitre. Il appelloit les

Dignitez les Confreres, & les Chanoines les Freres, ayant pour eux une estime & une amitié qui répondoit au respect qu'ils luy rendoient. Il a fait bastir un Palais Episcopal qui luy a cousté cent mille francs, & refusa de ceux de son Diocese douze mille écus qu'ils luy offroient pour cela. Je ne parle point de plusieurs Fondations qu'il a faites, & des grands biens qu'il a laissez à son Eglise. Je vous diray seulement qu'après l'avoir gouvernée l'espace de

96 MERCURE

dix-huit ans, il l'a choisie pour son Heritiere, n'ayant point voulu enrichir un Neveu du Patrimoine des Pauvres. Il a donné son cœur aux Jacobins de Castres, & une somme considérable pour bastir une Chapelle. Ils l'ont reçu avec de tres-grandes marques de religion & de piété. Quelques jours apres que le Chapitre eut appris sa mort, il luy fit faire un Service des plus solennels dans l'Eglise Cathédrale. Les Officiers de Justice, les Consuls de la Ville,
&

& tous les Ordres Religieux, y assisterent, & ce fut M^r. l'Abbé Vidal, Docteur de Sorbonne, & Theologal, qui prononça l'Oraison Funèbre.

Henry de Bourbon, appelé d'abord Gaston de Foix, Duc de Verneüil; Pair de France, Comte de Baugency, de Senlis, & de Compiègne, Chevalier des Ordres du Roy, & Gouverneur de Languedoc, mourut dans son Chasteau de Verneüil le 28. de l'autre mois en sa 82. année. Je ne pus vous en

Juin 1682.

I

98 MERCURE

rien dire la dernière fois, parce que cette nouvelle ne fut receüe à Paris, qu'après que j'eus achevé ma Lettre. Ce Prince nâquit au mois de Janvier 1604, & estoit Fils du Roy Henry IV. & de Catherine-Henriete de Balzac-d'Entragues, Marquise de Verneüil. Il a possédé les Abbayes des Vaux de Bernay, de Bonport, de Tyron, de S. Germain des Prez, d'Orcamp, de la Valasse, de Fescamp, & de S. Taurin d'Evreux, & fut pourveu de l'Evêché de Metz, dont il a

GALANT. 99

porté longtems le titre. Ensuite ayant esté fait Chevalier du Saint Esprit le premier Janvier 1662. & receu Duc & Pair de France le 15. Decembre de l'année suivante, il prit celuy de Duc de Verneüil, sous lequel il a esté Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre en 1665. Il eut le Gouvernement de Languedoc en 1666. & ayant enfin quité tous ses Benefices, il épousa le 29. Octobre 1668. Charlotte Séguier, Veuve du Duc de Sully ; & Fille puisnée de

I ij

100 MERCURE

Pierre Seguiet, Duc de Villemor, Pair & Chancelier de France, dont il n'a point eu d'Enfans. Il aimoit la Chasse passionnément. C'est un exercice tres-digne d'un Prince, & dont le plaisir est estimé d'autant plus honneste, qu'il ne peut avoir aucune méchante suite, ce qui ne se trouve presque dans aucun autre divertissement.

Après la mort de ce Duc, le Roy n'a pas beaucoup consulté pour luy donner un Successeur au Gouvernement de Languedoc. Le mérite

GALANT. IOI

de M^r le Duc du Maine, qui dans l'âge le plus tendre laisse découvrir les plus belles qualitez des grands Hommes, l'a fait choisir par Sa Majesté pour cette importante Charge. J'aurois de la peine à vous rapporter tout ce qu'il a dit au Roy, pour luy témoigner sa reconnoissance, & pour luy persuader qu'il agiroit avec un zele si remply d'ardeur, qu'il auroit la gloire de remplir son choix, & de le voir avoué de toute la terre. Vous sçavez déjà, Madame, que ce

102 MERCURE

jeune Prince, avec tout ce qui peut plaire aux yeux, a dequoy surprendre par les qualitez de l'esprit & du cœur, les plus délicats & les plus difficiles. On ne peut concevoir toutes choses avec plus de facilité, ny raisonner avec plus de justesse. Il a une vivacité qui surprend toujourns, & il y a tant de bon sens dans tout ce qu'il dit, que l'on est sans cesse embarrassé de ce qu'on doit le plus admirer en luy, ou son esprit, ou son jugement. Ses Maistres sont charmez

du fruit qu'il fait dans ses études. Les Auteurs les plus difficiles luy sont familiers ; & rien ne luy échappe des beautés ny des défauts qui s'y trouvent, & dont les seules remarques ont fait tout le mérite de plusieurs Hommes illustres. Je croy vous avoir appris dans quelque autre occasion, que dès l'âge de sept ans, il en avoit fait luy-mesme sur quelques-uns des plus celebres Auteurs de l'antiquité, qu'on a veu des Maximes de Morale de sa façon, & qu'il a

104 MERCURE

écrit des. Lettres qui firent croire à une Dame de bon esprit & d'un grand discernement, que ces Pièces recueillies & imprimées estoient le plus agréable & le plus riche présent qu'elle püst offrir à une Personne, que l'on peut dire estre en tout, la merveille de ce siecle, & l'ornement du Regne de LOUIS LE GRAND. Il paroist bien à tout ce que nous découvrons chaque jour dans ce Monarque, que le Ciel l'a créé pour luy, comme nous voyons bien aussi qu'il a pro-

duit tant de merveilles pour un Prince qu'il a mis au dessus de tout le reste des Hommes. Je ne parleray point de l'esprit ny du courage de M^r du Maine; de ces nobles sentimens qui luy font souhaiter tout ce qui est digne des veritables Héros, & qui les conduit à la gloire la plus pure. Je ne vous diray rien aussi de son bon cœur, qualité rare dans tous les temps. Je ne vous entretiendray pas non plus de sa politesse, de son humanité, & des manieres honnestes, mais pleines de

106 MERCURE

distinction, avec lesquelles il reçoit tout le monde. Je répéteray seulement ce que j'ay dit des autres prodiges de ce Regne. Le Ciel l'a fait naître pour LOUIS LE GRAND, & on voit en luy ce qu'en a marqué dans une Devise feu M^r Douvrier.

A jove arguit ortum.

Dans le mesme temps que Sa Majesté donna le Gouvernement de Languedoc à M^r le Duc du Maine, Elle nomma M^r le Duc de Noailles, Capitaine de la Première

Compagnie de ses Gardes du Corps, & Gouverneur de Roussillon, Commandant de la mesme Province de Languedoc. Ce seroit vouloir perdre des paroles, que chercher à vous marquer la justice de ce choix. Quand je ne vous aurois pas déjà entretenuë plusieurs fois de M^r de Noailles, la voix publique en dit tant de choses glorieuses, qu'il vous seroit impossible de les ignorer. Un esprit doux, une pieté sans fard, un zele ardent pour le Roy, & un extrême desir

d'obliger tous ceux qui se distinguent des autres, sont des qualitez si essentielles à ce Duc, qu'il a souvent rendu des services auprès de Sa Majesté, à des Personnes qui ne l'en avoient point sollicité, & qui ne le connoissoient que parce que ceux de son rang sont connus de tout le monde. Mais quand le mérite parle, M^r de Noailles ne se tait jamais.

Messire Estienne Girardin, Religieux de Sainte Croix de la Bretonnerie,

GALANT. 109

Prieur du Verger, a esté beny Abbé de Beaubec le 7. de ce mois dans l'Eglise de Saint Victor de Paris. La Cerémonie fut faite par M^r l'Evesque de Perpignan, assisté de M^{rs} les Abbez de la Charité & du Buisson. L'Assemblée estoit fort grande. Au sortir de là, M^r le Lieutenant Civil son Frere, donna un fort grand Disné chez luy. M^r Girardin, Chanoine Régulier de S. Victor, fit la mesme chose dans l'Abbaye. M^r de Vauvray, Gendre de M^r de Belinzani, Intendant

110 MERCURE

de Toulon , est un quatrié-
me Frere.

On m'a donné la Tradu-
ction d'une Ode d'Horace,
que vous trouverez fort heu-
reusement renduë. J'ay mis
au bas le nom de l'Autheur,
de la maniere qu'il veut se
faire connoistre.

S22:5255 S22222:S252

TRADUCTION DE LA
huitième Ode du second Livre
d'Horace, qui commence par
Ulla si juris, &c.

JE croirois à tes feintes larmes,
Qui trompent si souvent tes crédules
Amans,

GALANT. III

*Si quelqu'un de tes faux sermens
Te coûtoit seulement le moindre de
tes charmes.*

§§

*A peine tu m'es infidelle,
Qu'on voit briller en toy mille nou-
veaux attraits;
Et tu ne me trompes jamais,
Que tu n'en sois, hélas! plus char-
mante & plus belle.*

§§

*Il ne te reste rien à faire,
Si tu veux exercer le pouvoir de tes
yeux,
Que d'abuser du nom des Dieux,
Après avoir trompé les Manes de ton
Perc.*

§§

*Malgré ta noire perfidie,
Mille nouveaux Amans s'engagent
sous tes Loix;*

112 MERCURE

*Et ceux qui l'aiment une fois,
Ne guérissent jamais de cette ma-
ladie.*

52

*Pour leurs Fils, les Meres timides
Craignent le coup fatal de tes moi-
dres souris;
Et cent jeunes-Beautez, pour leurs
tendres Marys,
Redoutent tes regards perfides.*

E. D. C. D. M. d'Avalon.

Après Horace , vous ne
serez pas fâchée d'entendre
Catulle parler nostre Lan-
gue.

EPIGRAMME 93. de Catulle,
qui commence par *Lesbia mi
dicit, &c.*

ON dit que ma Maîtresse,
Partout dans ses discours,
Se plaint, médit de moy sans cesse,
Et cependant elle en parle toujours.
Ah! je meure cent fois, si la Belle ne
m'aime.

Pourquoy ne le pas croire ainsy?
Je m'en plains, j'en médis, & j'en
parles de mesme;
Ah! je meure cent fois, si je ne l'aime
aussy.

Juin 1682.

K

EPIGRAMME 35. du mesme
 Auteur ; ou Hymne à l'hon-
 neur de Diane, qui commence
 par *Diana sumus in fide, &c.*

JEUNES Filles, jeunes Garçons,
 Nous qui dans nos desirs n'avons
 rien de profane,
 Parmi nos Feux & nos Chansons,
 Célébrons à l'envy les vertus de
 Diane.

SE

Ouvrage charmant de l'Amour,
 Déesse, illustre sang du Souverain
 du Monde,
 Toy que Latone mit au jour
 Dans les Bois de Délie en Olives
 féconde.

§§

Depuis ce temps nos sombres Bois,
 Nos murmurans Ruisseaux, nos Fleu-
 ves, nos Montagnes,
 Reconnoissent toujors tes Loix,
 Et tu fais l'ornement de nos vertes
 Campagnes.

§§

Les Femmes dans l'accouchement
 Implorent ton secours, & s'appellent
 Lucine,
 Et l'Univers communément
 Adore sous trois noms ta puissance
 divine.

§§

La nuit, tu brilles dans les Cieux
 Ton cours réglant les mois, mesure
 les années.

On voit le Laboureur joyeux,
 Quand ton Astre luy rend ses mois-
 sons fortunées.

K ij

*Reçois nos vœux & nos amours,
Et de quelque façon que par tout on
te nomme,*

*Sois sainte, & conserve toujours
Les Successeurs d'Ancus, & la Ville
de Rome.*

L'Autheur de ces agreables Traductions, est le mesme dont je vous ay envoyé plusieurs Ouvrages, sous le nom du Fils d'un Auditeur des Comptes de Dijon. Il s'appelle M^r Moreau, & fut reçu il y a deux mois Conseiller-Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris. Feu M^r Moreau son Pere,

GALANT. II7

d'un mérite & d'une probité connue, avoit exercé la mesme Charge pendant beaucoup d'années en la Chambre des Comptes de Bourgogne; & M^r Moreau son Frere y remplit actuellement celle d'Avocat General avec beaucoup d'approbation & de gloire. Les galantes Pieces que vous avez veües de luy, ont esté faites pour une jeune & aimable Veuve, qu'il a enfin épousée après une confiance de pres de trois ans. J'ay crü ne pouvoir mieux satisfaire l'envie que vous

118 MERCURE

m'avez souvent témoignée d'apprendre son nom, que par l'éclaircissement que je vous donne.

Vous avez déjà sçeu que M^r Arnaud, Intéressé depuis longtemps dans les Fermes générales de Sa Majesté, abjura, il y a plus d'un an, la Religion Prétenduë Reformée; mais peut-estre les nouvelles publiques, qu'on assaisonne assez ordinairement de médisance, vous auront-elles représenté sa conversion, comme peu sincère, & comme faite sur des veuës

GALANT. II9

humaines. Si cela est, voicy dequoy vous desabuser. Elle est si pure & si veritable, que par son exemple, par sa sage conduite, par ses instructions tendres & paternelles, ou plutoft par les graces particulieres que Dieu luy a faites, il a attiré apres luy plus de cent dix Personnes, & presque toute sa Famille. Deux de ses Parens, & un de ses Commis, reconnurent leur erreur peu de temps apres. M^r de Fontaines son Fils unique, suivit son exemple le premier jour de Carefme; &

120 **MERCURE**

le Dimanche 7. de ce mois,
Madame Arnaud sa Femme,
M^r de Blair, & M^r des Plantes,
rous deux Fils de la mesme
Dame, mais fortis d'un pre-
mier Lit, M^r de Fayolle, Fils
aîné de M^r de Blair, & la De-
moiselle de Madame Arnaud,
firent abjuration entre les
mains de M^r l'Archevesque
de Paris, en présence de M^r
Lamet Curé de S. Eustache,
& de M^r Varet Docteur de
Sorbonne. Ce sçavant Prélat
leur fit un discours des plus
touchans, & qui les auroit
entièrement confirmez dans
la

GALANT. 2

la croyance des Veritez Catholiques, s'il leur estoit resté quelques doutes. On a veu des Lettres qui portent que le mesme jour M^r le Baron d'Arros d'Auriac, Madame sa Femme, & sept de leurs Enfans, firent aussi abjuration à Pau en Bearn, persuadez par les motifs de la conversion de M^r de Blair, qu'il a envoyez à Madame d'Arros sa Sœur, & dont il doit faire part au Public, par l'ordre mesme de Sa Majesté, sur le raport que luy en a fait M^r l'Archevesque.

Juin 1682.

L

122 MERCURE

Dieu se sert de tout pour nous attirer à luy. Une jeune Demoiselle, aimant fort le monde, & ne manquant point de charmes pour s'y faire regarder, n'avoit d'autre passion que celle de plaire, & de s'attirer grand nombre d'Adorateurs. Son Pere mort depuis quatre ou cinq années, luy avoit laissé assez de bien pour vivre à son aise en se mariant, si elle eust voulu se contenter d'un Party sortable; mais l'ambition la fit aspirer à un rang plus élevé, & sans rebuter aucun

GALANT. 123

de ses Soupirans , elle attendoit toujours la fortune, dont elle se croyoit digne. Enfin il parut qu'elle s'offrit. Un Cavalier fort bien fait, ayant équipage, & le titre de Marquis, rendit visite à la Belle. Son esprit luy plût. Il fut content de son bien, & en peu de jours l'affaire fut arrestée. La Mere ravie d'avoir un Marquis pour Gendre, ne pût contenir sa joye. Elle en fit part à tous ses Amis, & ce mariage fut divulgué dès le jour mesme qu'elle l'eut conclu. Le Mar-

L ij

quis pressoit la Cefémonie ;
& il pressa tant, que les Pa-
rens de la Belle le soupçon-
nerent d'agir de mauvaise
foy. Ses empressemens a-
voient l'amour pour excuse ;
mais quelque ardent qu'il
pust estre, on avoit raison
d'examiner, & de n'aller pas
aussi vîte qu'il vouloit. Il se
disoit d'une Maison fort il-
lustre, & plusieurs titres qu'il
consentit à montrer, justi-
fioient assez sa naissance.
Ainsi il ne restoit plus qu'à
s'éclaircir de son bien. La
Belle entestée de la qualité, &

trop prévenue pour sa Personne, l'en eust crû sur sa parole, s'il n'eust eu qu'elle à persuader. Elle avoit chassé pour luy tous ses autres Protestans, & son mérite, qu'elle croyoit effectif, avoit fait sur elle une impression si forte, qu'elle faisoit consister tout son bonheur à l'avantage de se voir sa Femme. La Mere s'estoit renduë, & elle donnoit déjà ses ordres pour le mariage, lors qu'on vint luy dire qu'un faux Marquis avoit tâché de surprendre sous différens noms la crédulité de

quelques Veuves qui avoient des Filles, & qu'elle devoit prendre garde si son Gendre prétendu n'estoit point ce mesme Fourbe, qui bien loin d'estre Marquis, n'avoit aucune naissance, & ne subsistoit que par industrie. La chose estoit assez importante pour l'engager à profiter de l'avis. Elle alla trouver les Personnes mesmes à qui l'avanture estoit arrivée; & par la conformité des traits, de la taille & des manieres, dont on luy fit une fidelle peinture, elle connut le péril que

la Fille avoit couru. Le Fourbe
soutint son imposture, & se fit
promettre que le lendemain
on luy feroit voir les Gens
qui l'osoient calomnier. Il
n'a point paru depuis. Paris
est si grand, qu'en changeant
de nom & de quartier, il peut
faire ailleurs la mesme entre-
prise. Il l'a déjà manquée
trop de fois pour croire qu'il
la fasse réussir. La Belle dont
il s'estoit fait aimer, & qui
s'attendoit à estre Marquise,
a senty si vivement la honte
d'avoir pris mal à propos de
trop hautes espérances, que

L iiii.

se voyant sans Amans, & ne pouvant supporter les contes qu'elle a sçeu qu'on faisoit d'elle, elle s'est d'abord retirée à la Campagne, & de là dans un Convent. C'est là que la Grace a commencé d'opérer. Elle luy a fait ouvrir les yeux sur la vanité de ce qui flate le plus les jeunes Personnes; & le peu que les choses de la terre luy ont paru avoir de solidité, l'en a si fort dégoûtée, que depuis un mois elle a pris l'Habit de Religieuse. Elle fait paroître dans ce changement d'é-

tat une satisfaction parfaite, & marque à toute heure l'impatience qu'elle a de faire ses Vœux. L'engagement où ils mettent pour toujours, ne l'étonne point, & il semble qu'elle soit inspirée du même esprit qui a fait écrire la Lettre que je vous envoie, & dont une Dame du Convent luy a donné la Copie. Cette Lettre n'a pas peu servy à la confirmer dans l'amour de la Retraite. Lisez-la, Madame. Elle vous fera connoître combien les Personnes ve-

130 MERCURE

ritablement dégagées du monde, menent une vie heureuse.

SS2S2S:2S2S:2S2222

REPONSE

D'UNE RELIGIEUSE,
à une Lettre qu'un de ses Amis
luy avoit écrite, pour sçavoir
son sentiment sur les Vœux
de Religion.

*IL est aisé de juger, Monsieur,
que la seule curiosité, & non
pas le desir de vous instruire, vous
engage à me faire une question,
sur laquelle je n'ay que les lumie-*

res que peut m'a voir inspirées mon heureux tempérament , joint à la douce expérience , qui me fait trouver depuis longtems , qu'il est fort facile d'observer les Vœux de Religion. Je sçay bien que s'il ne s'agissoit que de traiter de leur excellence , ou d'établir leur utilité , vous ne cherchiez le secours de personne , parce que vous trouveriez chez vous-mesme tout ce que peuvent imaginer sur cette matiere , la subtilité & la force du raisonnement ; mais vous n'en voulez pas aujourd'huy à des sentimens si relevez. Vous cherchez seulement à pénétrer ceux d'une

132 MERCURE

Fille, & peut-estre à l'embaras-
ser par des réflexions qui pour-
roient bien luy persuader qu'elle a
perdu tout le mérite du sacrifice
qu'elle a fait à Dieu de sa Per-
sonne toute entiere, puis qu'elle
ne s'est fait pour cela aucune vio-
lence, & qu'il n'y a que celuy qui
combat qui remporte la victoire,
& que le seul Victorieux qui
puisse prétendre à estre récompen-
sé. Ainsi me voila insensiblement
retombée dans mes premieres in-
quiétudes, fondées sur l'excès du
plaisir que je trouve dans mon
état. Cela pourroit suffire, Mon-
sieur, pour vous satisfaire, puis

que vous ne vouliez, ce me semble, estre instruit que des sinceres mouvemens de mon cœur, touchant les peines que vous prétendez qui se rencontrent dans nos aimables Solitudes. Mais si vous voulez une explication plus positive sur la soumission aux volontez des autres que vous croyez nous estre de si difficile pratique, je vous diray qu'elle ne peut l'estre que pour les Personnes qui s'engagent inconsidérément, & non pas pour nous qui ne le faisons jamais qu'après avoir étudié pendant un long Noviciat nos inclinations, sur lesquelles

134 MERCURE

nous reglons nostre choix; au lieu que dans le monde on livre une Fille au caprice d'un Homme, sans luy donner presque le temps de l'envisager. Il seroit juste de luy en laisser connoistre à fonds les mœurs & l'esprit, & c'est à quoy l'on ne pense point. Cependant le caractere de ces deux Personnes se trouve souvent si opposé, qu'il est impossible qu'il n'y ait entr'elles une eternelle contrariété. Il naist de là une espece de martyre involontaire, qui ne peut manquer de tuer l'ame, apres avoir consumé peu à peu le corps de ces désolées Victimes de l'intérest, ou

de l'ambition de leurs Parens. Ce sont ces sortes de combats qui doivent faire horreur à ceux qui les ont excitez par leur manque de prudence, aussi bien qu'à ceux qu'ils ont exposez à les soutenir, sans en attendre d'autre succès qu'un Enfer anticipé. Ce sont ces extrémitez terribles qui doivent faire trembler celles de mon Sexe, qui ne se sentēt pas assez de generosité pour surmonter les difficultez qui se présentent à leur imagination, pour les empescher d'entrer dans nos sacrées Retraites, où le repos & la joye qui en sont inséparables, ne nous promettent

pas moins qu'un bonheur sans fin. Comme aucune des choses de la terre ne peut l'alterer, il n'y en a point aussi qui soient capables de contribuer à le faire naistre. Après cela, Monsieur, pourrez-vous douter du mépris sincere que nous faisons des trésors périssables qui sont aujourd'huy les Dieux du Siecle, quoy qu'ils ayent en eux-mesmes la source de tous les maux qui accablent les Hommes de tant de différentes manieres? Et d'ailleurs, s'il est vray, comme il n'est pas permis d'en douter, que ces sortes de biens n'ayent esté donnez préférable-

ment à de certaines Familles, qu'a-
fin de les partager avec ceux qui en
sont dans le besoin, ceux qui s'en
privent volontairement ne sont-
ils pas loüables, veu la difficulté
qu'il y a de les dispenser selon
l'intention de celuy de qui on les
a receus ? Toutes ces raisons ne
sont-elles pas plus que suffisantes
pour nous en inspirer le dégoût ?
Il faut néanmoins avoüer que je
ne suis pas entierement stoïque
sur ce sujet, puis que j'ay eu plu-
sieurs fois un secret chagrin, lors
que je me suis veüe hors d'état
de pouvoir secourir les Miséra-
bles, qui se sont présentez à moy

Juin 1682.

M

138 MERCURE

dans plusieurs rencontres, & que par un mouvement de compassion, j'ay désiré le superflu de ces Riches impitoyables qui tésaurisent pour le temps, au lieu de se précautionner pour l'eternité. Voila l'endroit par où je puis estre blessée; ce qui fait bien voir que je ne suis pas invulnérable. Si c'est un peché contre la perfection religieuse, je m'en accuse. Le reste de la question qui regarde le troisiéme Vœu, se peut résoudre en peu de paroles, & pour cela je demeure d'accord avec vous, que le plaisir est une agreable loy qui nous entraîne souvent malgré nous; mais

il faut sçavoir en quoy nous le faisons consister. Chacun sur cela suit son panchant, & comme les gousts sont aussi diférens que les visages ou les esprits, on ne doit pas juger des inclinations ou des antipaties des autres par les siennes propres. Si vous y faites un peu de réflexion, vous m'avoüerez qu'à parler en general, les plaisirs des sens ne sont guère les vices des ames bien nées, & que c'est dans l'Homme le partage de l'animal plutôt que d'raisonnable. Au reste, je puis vous assurer que si cet Ennemy attaque indispensablement tout le monde,

M ij

140 MERCURE

il faut que nous ayons contre luy une sauvegarde invisible, puis que, graces au Seigneur, il n'a nulle entrée chez nous, & que j'ignore mesme qu'il puisse tenter les Personnes de ma profession. En effet, tous ceux qui m'ont connuë m'ont toujourns assurée que je n'avois rien à craindre que de tomber dans le peché des Anges revoltez, parce que la gloire seule dominoit chez moy. Voila, Monsieur, les veritables sentimens de mon cœur. S'ils ne peuvent vous satisfaire, il faudra vous en prendre à la foiblesse de mes expressions, plutôt qu'à la

GALANT. 141

sincerité avec laquelle vous devez être persuadé que je parle à l'égard de tout ce que je viens de vous dire, aussi bien que lors que je vous assure que je suis, Vostre tres-humble Servante, D. B.

Je vay m'acquiter de ma parole, en vous faisant le détail de tout ce qui s'est passé aux derniers Etats tenus en Bourgogne. Monsieur le Duc estant party de Paris le 29. Avril, se rendit le 30. à Seignelay, où M^r de Morthoux, Capitaine du Château, le receut au bruit de

142 MERCURE

l'Artillerie, & de la Milice sous les armes. Ce Prince à son arrivée fut harangué par les Corps du Clergé & de la Justice, qui luy firent présenter d'excellent Vin. Il visita ensuite les Manufactures de Draps du lieu, où il fit distribuer une somme considérable aux Ouvriers. A son retour au Chasteau, il trouva un Soupé tres-magnifique, M^r de Motheux ayant fait venir de toutes parts tout ce qu'il pouvoit y avoir d'exquis dans cette saison. Il est si connu pour un Gen-

un homme tres-generoux, & qui fait les choses d'aussy bonne grace qu'on les puisse faire, qu'on croira sans peine qu'il n'épargna rien pour bien soutenir l'honneur de recevoir un grand Prince.

Le lendemain premier jour de May, qui estoit un Vendredy, Son Altesse Serénissime entendit la Messe dans la Chapelle du Château à sept heures du matin; & comme Elle croyoit ensuite venir monter en Carrosse, Elle fut surprise de voir servir un Repas en maigre d'une

144 MERCURE

extrême propreté. Elle donna de grands témoignages de sa satisfaction & de son estime à M^r de Motheux, & partit pour aller coucher à S. Remy proche Montbard, chez M^r l'Abbé de Fontenay. Elle y receut les Harangues de trois ou quatre Villes circonvoisines, dépendantes du Parlement de Bourgogne.

Le 2. Elle dîna à Sainte Seine, à cinq lieuës de Dijon, & y fut complimentée par le Maire de ce lieu, & par un Echevin de Dijon, qui avoit esté

esté député pour aller jusque-
là au devant d'Elle. L'apres-
dînée estant au Val de Suson,
Elle aperçût la Maréchaussée
de Dijon qui venoit à sa ren-
contre. A une lieuë de là, M^r
Joly, Maire de Dijon, accom-
pagné de tout le Corps de la
Magistrature, la complimen-
ta ; ensuite dequoy ils se mi-
rent à la suite de son Carros-
se. M^r l'Intendant suivy de
plusieurs autres Carrosses,
vint aussi à sa rencontre, &
tous l'accompagnerent jus-
ques dans la Ville. S. A. S.

Juin 1682.

N

146 MERCURE

ce qu'Elle estoit fatiguée,
Elle remit au lendemain les
complimens qu'on estoit sur
le point de luy faire.

Le 3. le Parlement la vint
haranguer. M^r le Président
Gagne portoit la parole, M^{rs}
de la Chambre des Comptes,
M^r du Trésor, M^{rs} du Bail-
liage, & M^{rs} de la Mairie, la
harâguèrent ensuite. L'après-
dînée, Son Altesse reçut les
visites & marques de respect
de tous les Officiers du Par-
lement, Chambre des Com-
ptes, & autres, en particulier.

Le 4. à l'issuë de son dîné,

Elle donna audience aux Députés de toutes les Villes de la Province, & receut quelques complimens particuliers, comme des Elûs de la Triennalité d'aprésent, qui sont M^r l'Abbé de Quincé pour le Clergé, M^r le Marquis de Tiange pour la Noblesse, & M^r Riel Conseiller au Bailliage de Chastillon-sur-Seine pour le Tiers-Etat. Le soir, M^r l'Intendant régala ce Prince d'un Soupé tres-magnifique, & d'un Opéra, dont il fut si satisfait, qu'il tomba d'accord qu'on ne

148 MERCURE

pouvoit rien de mieux pour la Province.

Le 5. qui fut le jour de l'ouverture des Etats qui se tiennent au Convent des Cordeliers, apres que le Pere Gardien eut complimenté S. A. S. à son arrivée à ce Convent, on celebra une Messe solemnelle du Saint Esprit dans leur Eglise, où Elle assista. Apres la Messe, Elle se rendit à la grande Salle destinée pour la tenuë des Etats.

Si-tost qu'Elle fut entrée, Elle monta sur un grand Theatre qui contient plus

de la moitié de la Salle, & s'assit sur un Fauteüil placé sous un Daiz. Derriere ce Fauteüil estoient quatre ou cinq de ses principaux Officiers en Habits tres-propres.

M^r le Premier Président prit place à sa droite, à une distance de deux ou trois pas. M^r l'Intendant fut assis auprès de luy, & en suite M^r l'Evesque de Châlons, M^r l'Evesque de Mâcon, & tout le Clergé, tant Abbez, Doyens, qu'autres Benéficiers.

A sa main gauche estoient, à une égale distance que ceux

N iij

150 MERCURE

de la droite, M^r les Comtes d'Amanzé, de Rouffillon, & d'Autremont, Lieutenans de Roy, deux Trésoriers chargez des Lettres de Sa Majesté pour en faire la présentation, & tout le reste de la Noblesse qui estoit en tres-grand nombre.

A l'oposite de S. A. S. estoient M^r le Maire de Dijon, M^r Artault du Tiers Etat, & tous les Députez & Maires de la Province.

L'ouverture des Etats se fit par la Harangue de M^r le Trésorier Languet, qui re-

présenta les Lettres du Roy. Apres qu'on en eut fait la lecture, S. A. S. parla quelque temps, & son discours fut suivy de la Harangue de M^r le Premier Président. M^r l'Intendant en fit une autre; & M^r l'Evesque de Châlons ayant aussi harangué, la Séance fut levée. S. A. S. s'estant renduë au Logis du Roy, Elle y fut suivie pour la plus grande partie de ceux qui avoient assisté à cette Cerémonie, & qui s'empresserent pour entendre le Discours qui se fait ordinairement à ce

152 MERCURE

Prince, aussitost qu'il est rentré en sa Chambre. Ce fut encor M^r de Châlons qui le prononça.

L'apresdînée, Messieurs du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers Etat, entrerent dans leurs Chambres, pour parler du Don que la Province fait tous les ans à Sa Majesté.

Le 6. M^r l'Abbé Fiot, Député de la Chambre du Clergé, porta la parole à S. A. S. de la résolution que les Chambres avoient prise sur le Don gratuit, qui estoit de confier tous les intérêts de la Pro-

vince à sa prudente & sage conduite. Il s'acquitta tresdignement de cette commission, & fit un Discours qui luy attira beaucoup de loüanges.

Sur la Réponse de S. A. S. qui conseilloit d'offrir un Million, M^r de Quincé fut chargé l'apresdînée de luy aller dire que les Etats demeuroient d'accord de donner le Million, & demandoient sa protection aupres du Roy.

Depuis ce temps, & jusqu'à l'onzième, on travailla

154 MERCURE

avec assiduité aux Affaires de la Province, tant dans les Chambres des Etats, qu'aupres de S. A. S. Elle y a donné des soins & une application incroyable, & toujours avec un succès & des applaudissemens tout particuliers. L'unique divertissement qu'Elle ait pris pendant ce tēps, a esté l'Opéra que M^r l'Intendant luy a donné plusieurs fois. Ce Prince a mangé souvent chez luy, & n'a veu qu'une seule Comédie de toutes celles qu'a représentées la Troupe qui estoit alors à Di-

jon. M^r de Maleteste, Conseiller au Parlement, a eu l'honneur de le régaler d'un Concert fort agreable, qui fut aussi qualifié d'Opéra.

Le 11. du mois S. A. S. donna au Clergé un Repas fort magnifique.

Le 12. Elle traita la Noblesse. On peut dire qu'il y a longtemps qu'on n'en avoit tant vû aux Etats.

Le 13. le Tiers Etat reçeut un pareil Régale.

Le 14. & le 15. les Peres Jésuites firêt par leurs Ecoliers, des Déclamations à la loüan-

156 MERCURE

ge de S. A. S. qui affista à celle de la Rhétorique.

Le 17. ce Prince alla à la Borde. C'est un Marquisat des plus beaux de la Province, appartenant à M^r le Premier Président de Dijon, dont il est éloigné de huit lieuës. Les Jardinages en sont tres-propres, & ornez d'une Orangerie admirable. Ce Magistrat y reçeut splendidement S. A. S. qui y séjourna le 18. & le 19.

On m'a dit que les nouveaux Juges choisis par M^r le Duc de S. Aignan, avoient

enfin prononcé; mais je n'ay point encor sceu quel est le Sonnet victorieux. Je sçay seulement que M^r de Vertron a fait retirer le sien, n'ayant point voulu disputer le Prix, depuis que ce Duc l'a nommé pour un des Juges. Je vous l'envoye avec quelques autres. J'ay mis au bas le nom des Autheurs qui me sont connus.

SONNETS EN BOUTS-
rimez , Sur les loüanges du
Roy , & les différentes occu-
pations des Hommes.

I.

Mieux qu'au temps d' Archi-
mede observer Jupiter,
Plus qu'au temps d' Hypocrate estre
Pharmacopole,
Dans l' Art de bien panser élever un
Frater,
Aux soins de son ménage instruire
sa Nicole;

SE

Avoir pour Directeur quelque sage
Pater,
Exercer des Chevaux par bonds, par
caracole,

GALANT. 159

*Sur les Cas importans doctement.
disputer,
Sur les doutes de Mer consulter la
Bouffole;*

§§

*Tâcher par ses Ecrits de se rendre
immortel,
Punir Vice, Herésie, & Blasphème,
& Cartel,
De ces emplois divers chacun fait son
affaire.*

§§

*Que le nostre à jamais soit de chanter
des Vers,
Pour célébrer LOUIS, qui regle l'U-
nivers,
Et n'a dans ses desseins qu'à vouloir,
pour tout faire.*

DE VERTRON.

160 MERCURE

II.

L'Un, sçavant Astronome, ob-
serve Jupiter;

L'autre, par cent Secrets, vaut un
Pharmacopole;

Tel en devotion surpasse un Saint
Frater.

Qui n'aime point le jeu? qui n'a point
sa Nicole?

SE

L'un veut sçavoir l'Histoire ainsi que
son Pater;

L'autre monte à cheval, s'y plaît, &
caracole;

Tel s'exerce à bien dire, & tel à dis-
puter;

Un autre apprend les Loix, un autre
la Bouffole.

SE

Le Héros qui ne veut qu'à se rendre
immortel,

GALANT. 161

*Aux périls, à la Mort, présente le
Cartel;
L'Homme de Cabinet, sans cesse est
en affaire.*

SS

*Quelqu'autre chasse, ou chante, écrit
en Prose, en Vers;
Mais l'auguste LOVIS, l'honneur
de l'Univers,
D'un air digne de Luy, sçait tout dire,
& tout faire.*

GARDIEN.

III.

U*N Astrologue observe & Mars
& Jupiter;
Les Simples sont l'objet d'un bon
Pharmacopole;
Remplir son Esquipot, c'est le bus
d'un Frater,
Et régler son ménage, est le soin de
Nicole.*

Juin 1682.

Q

25

*L'Hypocrite en public marmote son
Pater,
Le jeune Cavalier voltige, cara-
cole,
Le Sophiste Pédant s'amuse à dis-
puter,
Le Pilote en voguant regarde sa
Boussole.*

22

*Le Poète ne tend qu'à se rendre im-
mortel,
Il accepte avec joye un glorieux
Cartel,
Et de gagner le Prix fait toute son
affaire.*

22

*Pour moy, l'unique but où tendent
tous mes Vers,
Pour me faire connoistre au bout de
l'Univers,*

*C'est de pouvoir chäter ce que LOVIS
sçait faire.*

AMOREUX, de Digne, Avocat
au Parlemerit d'Aix.

IV.

Nos diférens emplois viennent
de Jupiter.

*Tout est sur son état, jusqu'au Phar-
macopole.*

*L'un est un gros Docteur, l'autre un
petit Frater;*

*L'un est Monsieur Jourdain, & l'autre
sa Nicole.*

52

*Pour garde d'un Royaume on laisse
Ansi-pater.*

*Autour de son Pilier Bernardi ca-
racole.*

*Descartes jour & nuit se tve à dis-
puter,*

*Colomb va confier ses jours à la
Bouffole.*

S2

*Le moindre Auteur aspire à se rendre
immortel,*

*Le Faux-Brave en secret donne en-
core un Cartel,*

*Le Plaideur inquiet est plein de son
affaire.*

S2

*Quel employ prend LOVIS de mille
emplois di-vers?*

*Ah, tant qu'on pourra vaincre encor
dans l'Univers,*

*Qu'on ne demande point ce qu'il y
trouve à faire.*

V.

*L'Un contemple de nuit, & Mars,
& Jupiter,*

*L'autre sur deux Tréteaux fait le
Pharmacopole;*

*L'un cherche son profit au Mestier
de Frater,*

GALANT. 165

*L'autre dans un Tableau peint Diane,
ou Nicole.*

SS

*Le Bigot en public marmote son
Pater,*

*L'Ecuyer tres-souvent s'exerce, &
caracole;*

*Le Pédant sur les Bancs veut tou-
jours disputer,*

*Le Pilote sur Mer observe sa Bouf-
sole.*

SS

*Boileau par ses Ecrits rend LOUIS
immortel,*

*Condé de l'Ennemy sçait braver
le Cartel,*

*Pajot en Cicéron parle sur une
Affaire.*

SS

*Corneille a trouvé l'Art de charmer
par ses Vers;*

66 MERCURE

LOVIS, d'assujétir à ses Loix l'U-
nivers,

Et pour son Successeur ne laisser rien
à faire.

DELOSME, âgé de quinze ans.

VI.

Voir lancer le Tonnerre à nostre
Jupiter,

Et le Canon en main à tout Phar-
macopole,

La Trousse & le Razoïr à tout Garçon
Frater,

Et le Code & le Drois au Président
Nicole.

SE

Que l'Enfant dès qu'il parle aprenne
le Pater,

Que l'Ecuyer fringant à cheval
caracole,

Que le Docteur en Chaire apprenne
à disputer,

GALANT. 167

*Que le Pilote adroit connoisse la
Bouffole;*

SE

*Qu'un Autheur par ses Vers tâche
d'estre immortel,*

*Que tout vaillant Héros accepte le
Cartel,*

*Et de sang répandu se fasse peu d'af-
faire;*

SE

*Qu'un Louche sans dessein regarde
de tra-vers,*

*Que LOVIS pour conquête ait peu
de l'Univers,*

*C'est ce qui sans prodige aisément se
peut faire.*

GIRAULT le jeune.

VII.

Q*ue d'occupations, ô Seigneur
Jupiter!*

*Selon que tu le veux, l'Homme est
Pharmacopole,*

168 MERCURE

*Laboureur, Artisan, Peintre, Avocat,
Frater,
Sur le Théâtre il est César, Crispin,
Nicole.*

§§

*Il deviēt Medecin, Auteur, Chantre,
Pater,
Ecuyer qui cuisine, ou qui fait cara-
cole,
Ingénieur, Docteur, habile à dis-
puter,
A prédire les temps, à tenir la Bouf-
sole.*

§§

*La Guerre & le Sçavoir le rendent
immortel,
Il écrit, il se bat en France sans
Cartel;
Tu le fais Magistrat, Marchand,
Homme d'affaire.*

SE

Mais sans d'autre détail charger icy
ces Vers,
Accorde à mes desirs, Maistre de
l'Univers,
Que je plaise à LOVIS, c'est l'heu-
reux sçavoir faire.

VIII.

Que le monde est plaisant! Il
semble, ô Jupiter,
Que c'est le Quiproquo d'un grand
Pharmacopole.
L'un caché dans un froc est un petit
Frater,
L'autre en rit encor plus que ne faisoit
Nicole.

SE

A peine les Humains sçavent-ils leur
Patèr,
Et jusque dans les Cieux leur esprit
caracole,

Juin 1682.

P

170 MERCURE

*Contre les flots émus ils s'en vont
disputer.*

*Et sur quelle assurance ? Ils ont une
Bouffole.*

22

*L'un se meurt, & médite un projet
immortel ;*

*Un autre à la Raison présentant un
Cartel,*

*D'un langoureux amour fait son
unique affaire.*

22

*Quel mélange ! On voit bien que tant
d'Esprits di-vers*

*Ont besoin d'un Héros qui regle
l'Univers,*

*Et c'est ce qu'icy-bas LOVIS est
venu faire.*

**La plûpart des Lettres que
l'on a reçeuës depuis un mois**

GALANT.

nous ont confirmé que
tremblement de terre a été
universel. Celle que vous allez
voir contient une autre nou-
velle assez singulière.

SSZSSZS:ZSZS:ZSZZSZ

EXTRAIT D'UNE LETTRE
écrite de Neuchâstel en Suisse.

LE Mardy 12. de May, un
peu avant les trois heures du
matin, il y eut icy un grand trem-
blement de terre qui éveilla pres-
que tout le monde On l'a senty
dans toute la Suisse, & à Genève.
On nous écrit d'Allemagne qu'on

P ij

172 MERCURE

l'y a aussi senty en plusieurs endroits. Ce qu'il y a eu icy de particulier sur ce sujet, c'est que des Batteliers estant sur le Lac, sur lequel cette Ville est située, ont assuré qu'un peu avant qu'ils entendissent le bruit que fit la terre le long de la Montagne & de la Côte, ils virent en l'air trois grands Eclairs l'un apres l'autre, mais qu'ils n'apperceurent aucun mouvement sur l'eau que celuy que les Rameurs font faire au Bateau. Ces Eclairs confirment l'opinion des Philosophes, qui croient que les tremblemens de terre arrivent par le moyen des

vapeurs ou exhalaisons qui s'enflâment dans les concavitez de la terre.

Il court dans ce Pais depuis quelques jours, une étrange maladie parmy le Bestail. Elle estoit en Savoye il y a un mois. Elle est venue à Genève, ensuite dans le Canton de Berne, & elle est icy présentement. On dit qu'elle a esté de mesme en Franche-Comté, & au Vallay. Il se leve de petites vessies sur la langue de toutes les especes de Bestes, Chevaux, Bœufs, Vaches, Moutons, Poules, &c. & si l'on n'y remédie promptement, ces vessies y font

174 MERCURE

une pourriture qui leur fait tomber la langue en 24. heures, & les fait mourir. On a perdu quantité de Bestes aux lieux où l'on n'a pas esté averty assez-tost de visiter soigneusement le Bestail, afin d'y apporter du remede. On a remarqué que cette fâcheuse maladie prend toujours son cours plus bas du costé du Septentrion, & qu'elle s'avance tous les jours de cinq ou six lieües.

M^r Chauvelin, Fils de feu
M^r Chauvelin Maistre des
Requestes, a épousé Made-
moiselle Billard depuis peu de

jours. Il a esté Conseiller au Chastelet, ensuite Conseiller au Parlement, Maistre des Requestes, & est aujourd'huy Intendant de Justice en Franche-Comté. On ne peut douter de l'expérience & de l'habileté d'un Homme, qui a passé par tant de divers degrez qui demandent beaucoup d'application & de travail. La Mere de Monsieur le Chancelier, estoit Sœur du Grand-Pere de M^r Chauvelin dont je vous apprens le mariage. Ainsi il a l'honneur d'appartenir de fort près à ce

176 MERCURE

digne Chef de la Justice. Mademoiselle Billard est une brune bien faite, qui a beaucoup d'esprit & de pieté. M^r Billard son Pere s'est rendu si fameux dans le Parlement, & sa réputation y est si bien établie, que le bruit s'en est répandu dans toute la France. Je luy ferois tort, si je disois davantage pour vous le faire conoistre. Madame la Chanceliere a esté présente au mariage. Elle arriva sur les neuf heures chez la Mariée, & luy fit présent d'une Agrafse de Diamans. L'Assemblée

a esté des plus illustres, M^r le Chancelier, M^r le Marquis de Louvoys, & M^r l'Archevesque de Rheims, l'ayant honorée de leur présence, aussi bien que Madame la Chanceliere. Les autres Personnes qui la composerent, furent Madame de Louvoys, Madame la Duchesse de la Rocheguyon, Madame de Beringhen, Mademoiselle de Villequier, Mademoiselle d'Aumont, Madame la Présidente de Nesmond, Madame Chauvelin la Mere, M^{rs} Bonneau l'Abbé & le Conseiller au

178 MERCURE

Chastelet; M^r de Breviande, Intendant des Ponts & Chaussées d'Anjou, Touraine, & Poitou; M^r & Madame Billard, Madame Ricordeau, M^r Ricordeau, Conseiller de la Cour des Aydes, & M^r Billard Prêsidêt à Auxerre. Toute cette illustre Compagnie se trouva aussi au coucher des Mariez. M^r de Villequier donna la Chemise au Marié, & Madame de Louvoys, Madame de la Rocheguyon, & Madame de Beringhen, ne quitterent point la Mariée qu'après l'avoir mise au Lit.

Le lendemain ils reçurent quantité de Présens magnifiques en Pierreries, & en Vaisselle de Vermeil. M^r Chauvelin en avoit fait de fort considérables à Mademoiselle Billard quelques jours avant leur mariage. Madame Chauvelin la Mere, luy avoit aussi envoyé un Fil de Perles. M^r le Chancelier a fait tous les frais de la Nôce, & a donné un Apartement chez luy aux Mariez, jusqu'à ce que M^r Chauvelin retourne à son Intendance de Franche-Comt é.

PO MERCURE

Je vous envoie la Veuë du Generalife, autre Palais que les Roys d'Afrique ont fait bastir à Grenade. C'estoit comme une Maison de plaisance où ils aimoient à passer les plus beaux jours de l'année, à cause des Jardinages, de la quantité d'eau qu'il y avoit, & de la beauté de la veuë, car on découvre de là non seulement toute l'Alhambre, mais on voit aussi par dessus l'Alhambre toute la Ville, & toute la Plaine, On dit que ce Palais fut nommé Généralife, qui en Arabe

GALANT. 181

veut dire, Maison des Arts ou de la Musique, parce qu'un Prince More s'y retira pour s'appliquer entierement aux Sciences, & particuliere-ment à la Musique. Il y a fort peu de Bastimens, mais les Jardins y sont admirables. Apres que l'on a monté si haut, qu'on a besoin de prendre du temps pour respirer, on est surpris de trouver un grand Canal qui est dans une espece de Court ou Jardin, & un nombre presque incroya-ble de Jets d'eau, que l'on voit de tous costez au travers

182 MERCURE

de plusieurs Arbres fruitiers, & dans de petits Parterres assez-bien entretenus. On montre encor aujourd'huy celui des Lauriers, où l'on dit que les Zégris soutinrent avoir vû la dernière Reyné des Mores avec l'Abencerage. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est une Cascade demeurée en son entier depuis quatre cens années. A la vérité, elle est moins large que celles que l'on a faites depuis peu en France; mais sa Structure qui est fort particulière, nous fait

GALANT. 183

connoître l'esprit, & l'habileté des Mores. C'est un Escalier fort grand, qui des deux costez a un mur d'appuy. Dans l'épaisseur de ce mur, coule un petit filet d'eau dans un Canal rebordé de ces Carreaux de plusieurs couleurs, qu'ils appellent *Azuleios*. On monte jusques au haut, entre ces deux murs, & apres une douzaine de marches, on trouve un Palier en rond avec un Jet d'eau dans le milieu. Il y en a de douze en douze marches jusqu'à six ou sept, qu'on peut

184 MERCURE

découvrir tout d'une veuë du bas de cet Escalier. Au dessus du Generalife, estoit encor autrefois une Maison de plaisance, dont on ne voit plus que quelques vestiges. On nommoit cet endroit là *El cerro del Sol*, le sommet du Soleil, à cause de sa hauteur; & *Silla de los Moros*, la Chaire ou le Trône des Roys Mores. Depuis on y fit bastir une Eglise dediée à S^{te} Hélène, & c'est pour cela qu'encor aujourd'huy on l'appelle *Elcerro de Santa Helena*, quoy que cette Eglise soit ruinée.

Il y a quelques restes du Jardin celebre de *los Aliiars*, c'est à dire, promenoirs, qui est plus à my-coste, & qui estoit le plus beau qu'eussent les Roys Afriquains, mais ces restes sont fort peu considérables.

Vous me mandez que les Sçavans de vostre Province prennent party sur le Problème de M^r Comiers. Si cela est, ils liront avec plaisir la Lettre que je vous envoie. Elle est du R. P. Fiacre de Paris Capucin, qui m'a fait la grace de me l'adresser.

Jun 1682.

Q

L E T T R E

Concernant la Résolution que
M^r de Seguiet a donnée du
celebre Problème proposé par
M^r Comiers, Prevost de Ter-
nant, Professeur des Mathé-
matiques à Paris.

A Chartres le 29. May 1682.

Puis qu'il n'y a que les Sça-
vans qui doivent prononcer
l'Arrest sur le Conteste civil &
geométrique de M^r Comiers &
de M^r de Seguiet, je ne présu-
me pas assez de ma capacité pour
me mettre au rang des Juges de

cette dispute ; mais si la Cour des Mathématiciens me veut bien permettre de défendre la vérité ; je tâcheray, Monsieur, par vôtre moyen, de luy servir d'Avocat, & de la retirer de l'obscurité, où l'ont mise la Figure geometrique de l'un, & l'Enigme de l'autre, de ces deux grands Hommes.

Je dis donc pour la vérité, que le Problème de M^r Comiers n'est point résolu par M^r de Seguiet, & par consequent que les cent Loüis d'or ne luy doivent point estre adjugez.

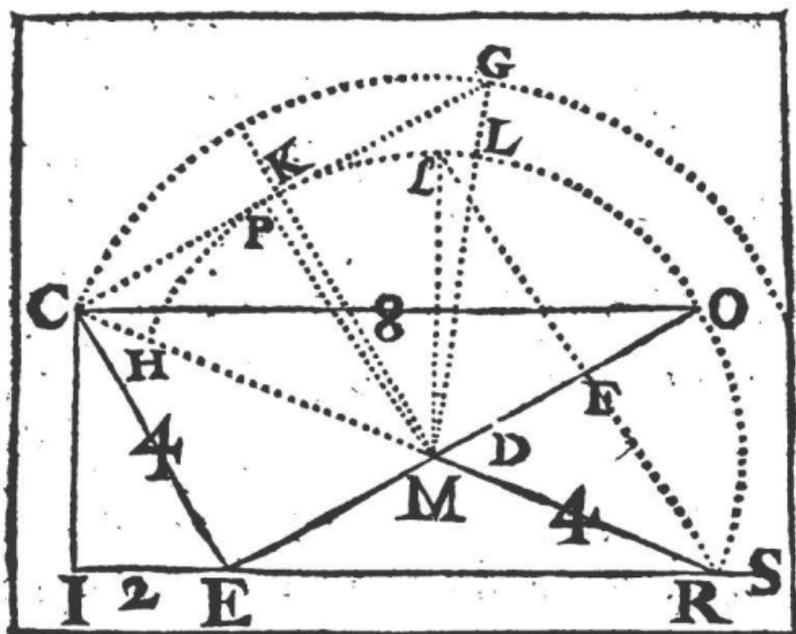
Il est vray que sa démonstra-

Q ij

tion paroist la meilleure du mode, quoy qu'en effet elle ne soit pas bonne. Il suppose ce qu'il faudroit qu'il prouvast, à sçavoir que la ligne R F. de sa Figure Geometrique, estant prolongée, aboutist au point L, qui est l'intersection du Cercle H K R par la ligne M G. car n'y aboutissant pas, comme effectivement elle n'y aboutit point, toute la démonstration devient defectueuse, comme on peut voir par la Figure suivante, où je montre l'erreur de M^r de Seguiet un peu plus sensiblement qu'il ne la fait paroistre dans sa Figure, que je ne

représente point icy, parce qu'on la peut voir dans le *Mercur*e extraordinaire donné au Public le 15. Avril dernier.

On remarquera dans la suivante *Figure*, (qui est semblable en beaucoup de choses à celle de *M^r* de Segnier) qu'il y a deux points ou je mets les lettres, *L* & *l*. Je mets la lettre *L* majuscule à l'interfection du cercle *H K R*, par la ligne *M G*; & le point, *l*, en petite lettre est le point du cercle *H K R*, auquel aboutit la ligne *R F*, prolongée. Je fais encore la ligne *P M* qui divise en deux parties égales,



l'angle HML. Cela posé, il est aisé de voir que si la ligne RF prolongée ne vient pas au point L, mais qu'elle aboutisse entre L & K, l'Arc LH sera plus grand que l'Arc IH, comme partie du tout, & KL,

GALANT. 191

moitié de l'un, plus grand que
 P l moitié de l'autre; mais l'an-
 gle H M l estant double de l'an-
 gle H R l, il sera double de son
 égal M l R, par conséquent
 P M l moitié de H M l sera
 égal à M l R. Donc les lignes
 P M & l R sont paralleles,
 mais K M & P M ne sont pas
 paralleles, puis qu'elles se ren-
 contrent en M. Donc K M ne
 sera pas parallele à l R, mais
 l R par la construction, est pa-
 rallele à C E. Donc K M ne
 sera pas parallele à C E. Donc
 le quadrilatere C E M K ne
 sera pas un Parallelogramme

192 MERCURE

rectangle, comme veut la démonstration de M^r de Seguiet. Ainsi elle ne vaut rien pour conclure de là, que CE estant, comme il suppose, égale à KM, elle soit par conséquent égale à MR.

Si M^r de Seguiet dit que mon raisonnement ne subsiste que parce que je suppose que les deux points, L & I, sont différens & qu'ils sont réunis au point L, dans la Figure; je luy répondray que c'est à luy de prouver que par sa construction ces deux points se réunissent, & que quand il l'aura prouvé, les cent.

Loüis

GALANT. 193

Loüis d'or luy seront deüés. Mais comme cela luy est impossible, je luy conseille plütoſt pour connoistre l'erreur de ſa conſtruction, de ſuppoſer la ligne CE de 4000 parties, au lieu de 4; & par le calcul rechercher de quelle quantité ſera la ligne MR. Il trouvera auſſi bien que moy, qu'elle n'eſt pas de 3970; ainſi 30 de défaut ſur 4000 eſt une erreur aſſez conſidérable, pour dire que le Problème n'eſt pas réſolu.

Je ſçay bien que M^r Comiers n'a pas ignoré le défaut de la conſtruction de M^r de Seguier, puis

Juin 1682.

R

194 MERCURE

qu'il l'a si judicieusement exprimé par son Vers, Quàm male tu binas, Alas hïc colligis unà.

Mais parce que c'est une es-
pece d'Enigme pour ceux qui ne
l'entendent pas, Et que M^r de
Seguier témoigne estre du nombre
de ces personnes-la, en voicy l'ex-
plication.

Quàm male tu binas. C'est
mal-à-propos que vous divisez
en deux parties égales la ligne
D O au point F.

Alas hïc colligis unà. Parce
que de cette construction il en
vient deux points différens, que
vous appelez L, Et que M^r

GALANT. 195

Comiers appelle Atlas, lesquels deux points L. l. vous confondrez en un seul, au point L. Surquoy je diray encore pour l'éclaircissement de la Question proposée, que quand MR est moindre que CE, le point, l, estre entre K & L, comme il doit estre dans la construction du Problème telle que M de Segnier l'a faite. Quand MR est plus grande que CE, le point, l, est entre L & O; mais quand MR est égale à CE, comme l'on demande par le Problème proposé, alors les deux points, l & L, s'unissent en un seul point; & il n'en faut

R ij

196 MERCURE

point d'autre démonstration que celle de M^r de Seguiet, cela excepté, que la ligne RFL ne doit pas passer justement au milieu de D'O, comme veut M^r de Seguiet, mais un peu plus pres de O que de D. Ce qui est, ce me semble, aussi difficile à déterminer que le point M que demande M^r Comiers.

Voilà, Monsieur, ce que je laisse à vostre honnesteté de rendre public, si vous jugez, que la chose le mérite. Je suis vostre &c.

Voicy des Vers sur une galanterie qui s'est faite en Al-

lemagne. Ils m'ont esté en-
voyez de ce Pais-là, où vous
verrez que les Muses ne par-
lent pas mal François.

2225 252 2255 25225

LES DAMES

DE WESTPHALIE,

Aux Cavaliers du Régiment
de la Franchise.

Toutbeau, jeunes Guerriers, d'où
viennent ces allarmes?

Convoque-t-on l'Arriereban?

Où si c'est pour tracer quelque nou-
veau Roman,

Qu'on va joindre aujourd'huy les
Amours & les Armes?

R iij

SS

Si l'esper de l'Hymen cause ce mou-
vement,

Quel besoin aviez-vous d'un apprest
si terrible?

Helas! pour un dessein qui n'est que
trop paisible,

Falloit-il faire un Régiment?

SS

Falloit-il arborer le beau nom de
Franchise,

Quand on cherche le joug & la capti-
vité?

Ou réformez ce titre, ou soyez Gens
d'Eglise,

Il ne faut rien aimer, pour estre en
liberté.

SS

A quoy sert la Trompette, à quoy bon
les Tymbales?

Sans bruit à cette guerre on se doit
animer.

Si vous manquez d'ardeur, s'il faut
vous enflâmer,
Vous trouverez toujours du feu chez
les Vestales.

SE

Ce feu vient d'une belle & pure pas-
sion,
Qui pres du Saint Autel deux Vi-
ctimes assemble;
Ce n'est pas une Feste où plusieurs
vont ensemble,
Comme on fait pesle-mesle à la Pro-
cession.

SE

Que diront les Jaloux d'Espagne &
d'Italie,
Qui sont accoutumez de faire bande
à part ?
Ils seront étonnez de voir en Vest-
phalie
Tant de Rivaux unis sous un mesme
Etendart.

SS

*Soyez-le, s'il le faut, pour servir la
Patrie,*

*Soyez-le pour la Gloire, & non pas
pour l'Amour;*

*Autrement les Voisins vous pourront
dire un jour,*

*Vous aimez froidement, Peuples
sans jalousie.*

SS

*Les Faucons ravisseurs, les Tiercelets
ardens,*

*Ne s'attroupent jamais contre les
Tourterelles.*

*Aller en foule à l'attaque des Belles,
C'est faire éclat en Imprudens.*

SS

*On doit prescher par tout la bonne
intelligence,*

*L'Europe en a besoin contre ses En-
nemis;*

Mais d'un Corps de Galans qui sont
 trop bons amis,
 L'union est un bien dont nostre hon-
 neur s'offense.

SE

Cela choque l'Amour, la Nature, &
 nos droits;
 La Grèce s'assembla pour recouvrer
 Hélène;
 Mais quand on entreprend de gagner
 sa Climène,
 Il faut séparément venir un à la
 fois.

SE

Respect, attachement, fidélité, ten-
 dresse,
 Sont les philtres puissans qui s'em-
 parent des cœurs;
 En vain sans ces moyens le Régiment
 s'empresse
 Pour triompher de nos rigueurs.

Ces Vers estoient accom-
paignez de ce Madrigal à M^r
le Baron de Furstemberg, à
qui l'on avoit prescrit le mois
de May pour prendre sa réso-
lution sur le Mariage. L'allu-
sion est prise du Nid d'un
Chardonneret, que l'on a
trouvé dans un Laurier du
Jardin de M^r l'Evesque de
Munster.

A M^r LE BARON
DE FURSTEMBERG.

MADRIGAL.

L E doux Chardonneret, quoy qu'il
soit Roturier,
Soigneux de conserver & son nom,
& sa race,

GALANT. 203

Vient de planter son Nid au milieu
du Parnasse,

Et fait voir ses Enfans couronnez
de Laurier.

Mais veus, unique espoir d'une il-
lustre Famille,

Avez-vous moins de feu que ce petit
Oyseau,

Et l'Empire Romain n'a-t-il pas
une Fille

Digne de vous aider à remplir un
Berceau?

Les Chimenes viendront, si vous
voulez, en foule,

Car vous avez & l'air, & la taille
d'un Cid;

Mais le Printemps finit, le mois de
May s'écoule,

Il est temps de songer à faire vostre
Nid.

Les Echevins & Maires de Honfleur, ont fait faire un Service solennel pour M^r le Marquis de Montsieur Gouverneur, dans l'Eglise de Sainte Catherine, comme on en avoit déjà fait dans les autres Paroisses de la Ville. On éleva un grand Mausolée dans le Chœur, avec un Daiz au dessus, & dans tout le reste il y eut autant de magnificence que le Lieu en put permettre. L'Oraison funebre fut prononcée par M^r Main, Prestre Choriste en l'Eglise de S. Leonard de la mesme

Ville. Son esprit avoit déjà beaucoup paru dás la Chaire en beaucoup d'occasions; mais il se fit particulièrement admirer en celle-cy. Il prit pour texte ces paroles du Chapitre 10. des Proverbes, *Memoria justi cum laudibus*, & invita toute l'Assemblée de venir avec luy au Tombeau de M^e le Marquis de Monts, pour y poser trois Couronnes au dessus du Daiz. Elles servirent de trois Points à son Discours. La premiere fut une Couronne de Perles mêlée de Fleurons, comme à un Mar-

206 MERCURE

quis, & pour ame de cette Couronne, *l'Humilité*. La seconde fut une Couronne de Laurier mêlée d'Epines comme à un généreux Affligé, & pour ame, *la Fidelité*; & la troisième, une Couronne celeste composée d'Etoiles, comme à un Prédestiné, & pour ame, *la Pieté*. Il s'acquitta de cette action avec l'applaudissement de tous ceux qui l'entendirent. Le champ estoit vaste, tant sur la Noblesse, que sur le mérite particulier de M^r de Monts. Il descendoit de la Maison de

Villeneuve, qui est connue pour tres-ancienne. Raimond de Villeneuve vint d'Arragon en Provence dès l'année 1130. & reçeut du Duc de Provence, pour marque de ses Victoires, l'Ecu de ses Armes, qui sont un Ecu de gueules aux Lances d'or frétées, émoussées, & pour support, deux Sereines, avec un Casque ouvert au dessus. Charles VIII. Roy de France, donna à Jean de Villeneuve pour récompense des grandes actions qu'il avoit faites au Siege de Naples, un Ecu-

208 MERCURE

fon d'azur à la Fleur-de-Lys
d'or sur le tout de ses Armes,
& érigea le Comté de Trans
en Marquisat, qu'on prétend
avoir esté le premier Marqui-
fat de France. Aussi est-ce
encor le Marquis de Trans,
qui préside aux Etats de Pro-
vence, & qui conduit la No-
blesse à l'Arriéban, quand il
plaist au Roy de la convo-
quer. Helion de Villeneuve,
premier Grand-Maistre de
Rhodes, estoit de cette Fa-
mille. Ce fut sous son regne,
que le brave Chevalier Gosse
d'Auvergne, tua un Serpent

affreux qui ravageoit toute l'Isle. Le feu Roy eut tant d'estime pour M^r de Monts, qu'il luy fit épouser la Sœur du Connestable de Luynes, le gratifia du Gouvernement de Baults en Provence, & de six mille livres de Pension, & le donna à feu Monsieur le Duc d'Orleans son Frere, pour son Premier Maistre d'Hôtel. Il se trouva au Siege de la Rochelle; à celuy de Montauban, où il fut pris par un Party d'Herétiques, & fait Prisonnier de guerre; à ceux de Neirac, de S. Jean

Juin 1682.

S

210 MERCURE

d'Angély, & de Montpellier, & fit paroistre par tout beaucoup de valeur & de conduite. La division des Princes estant arrivée, il fut obligé de suivre Monsieur dans les Pais-Bas. Ce fut en ce temps qu'il se trouva luy septième au combat de Castelnaudary, lors que M^r de Montmorency fut pris. La Paix estant faite, il revint en Cour avec M^r le Duc d'Orleans, & eut le Gouvernement de Honfleur, du Pontlevesque, & de tout le Pais d'Auge, qu'il conserva, avec une fide-

té inébranlable pendant la guerre de Paris, dans le respect & l'obeissance qu'il devoit au Roy. Sa pieté en ce qui regarde la Religion, n'estoit pas moins remarquable que son zele pour son Prince, Il alloit à la Messe tous les jours à la mesme heure, ne voulant oüyr parler d'aucunes affaires, qu'il n'eust satisfait à ses actes de Chrestien. Il avoit grand soin que ses Domestiques s'acquittassent de leur devoir envers Dieu, ne souffroit chez luy ny Blasphémateurs, ny Gens débau-

chez ; & par les aumônes qu'on luy voyoit faire tous les jours , il donnoit l'exemple à toute la Ville. Aussi ne doute-t-on pas que sa longue vie n'ait esté la récompense de ses bonnes actions. Quoy qu'il soit mort âgé de cent huit ans , les infirmités de la vieillesse luy avoient toujours esté inconnues. Il lisoit encor toute forte d'écritures sans avoir besoin d'aucun secours , & raisonnoit avec autant de solidité qu'il avoit fait dans ses plus belles années.

Il y a des Gens qui cherchent à se signaler par des sentimens entierement extraordinaires, parce que leur nouveauté fait ouvrir les yeux & les oreilles, & qu'on s'applique à examiner comment ils les soutiendront. Ces sortes de Novateurs, sçavent fort bien que loin de venir à bout de persuader leurs opinions, elles seront toujours condamnées; mais leur but est de se retrancher sur l'obstination, croyant qu'elle empêchera qu'ils n'ayent le démenty d'une chose, qu'ils

n'ont soutenuë que pour faire parler d'eux , & dont ils ne veulent pas avoïer la verité, quoy qu'elle leur soit connue. Cependant ils ont beau la déguiser. Elle est si forte, que les faux raisonnemens dont ils se servent ne la cachent point en l'envelopant. Ce sont des ombres au travers desquelles il est aisé de la découvrir, & nous venons d'en avoir une forte preuve par un Arrest du Parlement de Paris, qui en confirme un premier, donné sur le mesme cas en 1668. Un de

ces Novateurs entreprit de soutenir que l'Antimoine estoit un poison qui ne pouvoit recevoir aucun correctif par la Chymie, ny estre jamais utile à la Medecine. Toute la Faculté se déclara contre cette opinion, & décida que le Vin Emétique estoit un fort bon Remede, & dont tous les Medecins judicieux pouvoient se servir. L'obstination d'un Homme si extraordinaire ne cessa point pour cela, M^r de Mauvilain, qui estoit alors Doyen de la Compagnie, entreprit l'af-

faire au Parlement, & la Grand' Chambre défendit par un Arrest contradictoire, qu'on soutinst la These qui contenoit des Propositions si peu vray-semblables. Pres de quatorze ans se sont passez sans que cet opiniâtre en ait voulu reconnoistre la fausseté. Il a prétendu qu'il y alloit de sa gloire de maintenir son erreur, & n'a oublié aucune chose pour faire tout de nouveau soutenir la These, que le Parlement avoit condamnée. Ainsi il a falu que la Faculté y ait encor recours
pour

pour la faire supprimer. C'est ce qu'a fait cet auguste Corps depuis peu de jours, & ce que j'ay crû ne vous devoir pas laisser ignorer.

M^r Charpentier ayant fait sçavoir à M^{rs} de l'Académie Françoise que M^r de Faure-Fondamente, de l'Académie Royale d'Arles, desiroit de venir saluer l'Académie, il fut chargé de luy donner avis qu'il seroit le bien venu. L'Académie estant assemblée au Louvre le Samedy 20. de ce mois, M^r de Faure y fut amené par M^r le Duc de

Juin 1682.

T

S. Aignan, qui le présenta à la Compagnie, & dit, apres que chacun eut pris sa place à l'heure ordinaire des Assemblées.

MESSIEURS,

La considération & le respect que j'ay pour vous, m'ont fait remarquer avec plaisir les sentimens de vénération que M^{rs} de l'Académie Royale d'Arles ont toujours eu pour vostre illustre Corps. Ils m'ont encore esté confirmez de nouveau par M^r de Faure-Fondamente, qui souhaite l'honneur d'estre connu de vous.

Je suis persuadé, Messieurs, que son mérite attirera facilement vostre approbation & vostre estime; & par la justice que vous luy rendrez en cette occasion, vous m'engagerez à une tres-grande reconnoissance.

Ce Discours finy, M^r de Faure complimenta l'Académie de cette maniere.

MESSIEURS,

Si j'ose paroître dans cette Assemblée, ce n'est pas pour vous entretenir de toutes les grandes idées qu'inspire la majesté de ce Lieu véritablement auguste; c'est

T ij

220 MERCURE

pour donner à vos Conférences une parfaite attention, & pour les admirer. La gloire de LOUIS LE GRAND, la splendeur de l'Académie Française, éclatent icy d'une maniere particuliere. L'une & l'autre s'offrent à mes yeux & à mon imagination; mais ce n'est que pour m'ébloüir, & pour me remplir de je-ne-sçay quelle confusion qui se mesle à toutes mes pensées, & qui m'oste en quelque sorte l'usage de la parole. C'est donc le silence qui doit estre icy mon partage; & je ne sçay mesme si ce n'est point le silence qui peut le mieux en cette

rencontre satisfaire à tous mes devoirs. Il est en effet tres-propre à faire connoître & un respect extraordinaire, & une grande admiration. D'ailleurs, Messieurs, il me donnera plutost l'avantage de vous écouter, & de profiter de ces sçavantes Conversations, où vous découvrez avec tant de lumiere & avec tant de netteré, les secrets & les mistères de la plus belle & de la plus difficile de toutes les Langues.

M^r Doujat, Directeur de l'Académie, répondit à ce Compliment de M^r de Faure,

T iij

que l'Académie se faisoit un tres-grand plaisir de le voir dans son Assemblée, & qu'après l'avoir oüy si bien parler, elle ne pouvoit pas demeurer d'accord avec luy, que le silence dust estre son partage; à quoy toute la Compagnie applaudit. M^r le Clerc, faisant dans cette Séance la fonction de Secrétaire, lût les mots & les manieres de parler qui se présentoyent à examiner dans la revision du Dictionnaire. Surquoy M^r de Faure dit son avis à son tour en Académi-

cien, & d'une maniere qui fit voir la connoissance particuliere qu'il a de la Langue Françoise. Apres que chacun se fut levé de son siege, M^r Boyer, comme faisant la distribution ordinaire des Médailles du Roy, en donna une à M^r de Faure, & une autre à M^r son Fils, jeune Gentilhomme de tres-belle espérance, qui avoit eu sa place dans l'Académie durant tout le temps de cette Séance.

Le Dimanche 21. de ce mois M^r Boisnier, S^r de la Mothe, Petit-Fils de M^r de

T iiij

la Gabte, Ministre de Bourgueil, & Neveu de M^r Amiral Ministre de Saumur, abjura la Religion de Calvin entre les mains du Pere Alexis du Buc Théatin, en présence de M^r l'Abbé de Bourgueil, & de M^r le Commandeur le Teller, tous deux Fils de M^r le Marquis de Louvois. La Cérémonie se fit dans l'Eglise des Théatins à l'issuë de la Controverse.

Il s'est fait aussi beaucoup de Conversions de Personnes de qualité en Normandie; mais depuis longtemps

aucune n'a fait tant de bruit que celle dont je vay vous apprendre le détail. Une jeune Demoiselle du Pontaudemer, d'une tres-bonne Maison, & alliée des plus illustres Calvinistes de France, & mesme de quelques Seigneurs d'Angleterre, ne trouvant personne de son rang dans la Religion qu'elle professoit, fut obligée de faire societé avec quelques Demoiselles Catholiques, pour ne pas vivre toujours separée du monde. Elle s'attacha particulièrement

à une de ses Voisines , chez qui plusieurs autres avoient accoûtumé de se rendre , attirées par le tour aisé de son esprit , & par l'enjouement de son humeur. Il s'y rencontroit de temps en temps quelques Cavaliers, qui ne contribuoient pas peu à rendre la conversation agreable ; & comme les inclinations se trouvent ordinairement partagées , quelques-uns furent touchez de cette jeune & aimable Protestante , & l'intérest qu'ils prenoient en elle leur faisoit souvent mê-

ler la Controverse aux Discours galans. Elle répondoit fort juste à tout ce qu'on luy disoit ; & quand on attaquoit sa Religion , elle montrait tant d'esprit à la défendre, qu'il estoit aisé de voir qu'on l'en avoit bien instruite. Quoy que ses réponses fussent fortes, & qu'elle parust opiniâtre, c'étoit un grand sujet d'espérance de la voir si volontiers consentir à la dispute. Ses Parens ayant appris ce qui se passoit par une Demoiselle Ecoissoise, qui l'accom-

228 MERCURE

paignoit quelquefois dans ses visites , résolurent de l'envoyer à la Campagne chez une Personne de qualité de la R. P. R. pour l'éloigner d'un lieu où ils `croyoient que sa Religion & son cœur couroient un fort grand danger. Elle y fut conduite, & tellement observée, qu'une Femme mesme qu'on luy envoya, sous le prétexte de s'accommoder des Points, ne put trouver le moyen de luy donner un Billet. Mais la contrainte n'est pas ce qui gagne les esprits. Elle ne

fervit qu'à luy faire faire des réflexions fort sérieuses, & qu'à luy rendre suspect le party qu'on craignoit tant qu'elle ne quitast. Enfin l'obligation de faire la Cène à Pasques, la fit rappeler de son exil. Elle revint au Pontaudemer, où un séjour de huit ou dix jours parut n'avoir rien de dangereux. Elle obtint la liberté d'y voir ses Amies, & on la luy accorda avec d'autant moins de peine, qu'elle montroit grande fermeté pour les erreurs où elle estoit née. On de-

230 MERCURE

voit dans peu l'envoyer plus loin, & mesme on avoit dessein de la marier avecun des plus zelez Religionnaires, pour luy oster toute sorte de moyens de se convertir. Pendant qu'on dispoisoit tout pour le voyage, ses Amies remirent sur le tapis les mesmes matieres. Elle écouta, résista, & deux jours avant qu'elle dust partir, elle se sentit si fort ébranlée, qu'il n'y avoit plus que les sentimens de la Nature qui la faisoient balancer. C'estoit pour elle un rude combat à souste-

nir, que se représenter une Mere en pleurs , accablée de douleur & de chagrins, mais la Grace demeura victorieuse, & la fit résoudre de se soumettre à la Verité, quoy qui arrivast. Il fut arresté par la Compagnie , qui ce jour là estoit fort nombreuse, qu'on la conduiroit, ou dans un Convent, ou chez une Dame de qualité dont on luy avoit offert la Maison; & c'est ce qu'on auroit fait sur l'heure, si elle n'eust demandé le reste du jour pour de petits soins qui la regardoient. Cepen-

232 MERCURE

dant elle ne put s'échaper le lendemain ; & comme les choses les mieux concertées n'ont pas toujours la fin que l'on s'est promise , le trouble & la crainte qu'une si grande résolution luy causa, éclatèrent malgré elle, & trahirent son secret. Madame sa Mere qui le soupçonna, jugea qu'il n'y avoit plus à diférer. Son départ fut résolu à l'instant mesme. On la mit dans un Carrosse, & par des chemins détournez, elle fut conduite à Camamber. On y mit tout en usage pour l'obliger à

changer de sentimens. On fit succeder la douceur à la colere, les promesses aux menaces, & plusieurs Partis avantageux qu'on luy proposa, luy laissoient le choix d'une assez grande fortune. Cet enlevement ayant fait éclat, M^r le Lieutenant General du Pontcaudemer, remply de zele pour l'intérest de l'Eglise, & excité par les Lettres de M^r le Blanc, Intendant en Normandie, informa de cette affaire, & ayant mis en comparence personnelle tous ceux qu'on sçavoit y avoir

Juin 1682.

V

contribué, il ordonna que la Demoiselle seroit représentée dans trois jours, sous les peines contenuës dans les Déclarations de Sa Majesté. On fut contraint d'obeir. Elle parut au jour ordonné, accompagnée de dix ou douze de ses Parens, & leurs remontrances l'ayant étonnée, elle declara d'abord qu'elle trouvoit sa Religion bonne. On luy voulut donner le temps de s'examiner; & pour l'empescher d'estre obsédée, elle fut mise chez une Dame Catholique, pleine de sages-

se & de vertu. On luy fit voir dans cette Maison un Cavalier nouveau converty, & fort éclairé, qui luy expliqua les puissans motifs qui l'avoient porté à se séparer des Calvinistes. Elle gousta ses raisons, & déclara hautement quelques jours apres, qu'elle vouloit faire abjuration. Madame sa Mere qui estoit allée à Roüen présenter requeste à la Cour, pour obtenir permission de la voir, fut consternée de cette nouvelle qu'elle apprit à son retour. Elle prétendit qu'on

236 MERCURE

avoit seduit la Fille, & le reste du Party la voyant ferme dans sa déclaration, comença de publier que l'espérance de se marier plus aisément chez les Catholiques, estoit la seule & vraye cause de son changement de Religion. Cette calomnie ne l'ébranla point. Le refus qu'elle avoit fait des avantages qui luy venoient d'estre offerts à Camamber, la justifioit assez. Apres s'estre fait pleinement instruite des Veritez qui luy avoient touûjours esté inconnues, elle abjura le jour de la

Pentecoste entre les mains de M^r le Curé de S. Oüen du Pontaudemer ; & la retraite luy paroissant nécessaire pour ouvrir entierement son cœur à la Grace, elle entra le 17. de ce mois dans l'Abbaye de Preaux , celebre par les Dames de qualité qui y sont , par sa situation agréable , & par ses grands revenus. Elle acheva de cette maniere généreuse ce qu'elle avoit si bien commencé , & laissa dans le monde de tres-avantageuses idées des purs sentimens qui l'avoient portée à

238 MERCURE

se convertir. La Femme de Chambre d'une de ses Tantes suivit son exemple dans le mesme lieu, & le jour mesme de son abjuration. Quelques-uns de ce party l'ont imitée depuis ce temps-là. D'autres se sont veus contrains d'éloigner leurs Enfans tout prests de le faire; & si l'on en croit le bruit commun, leur Ministre mesme donne lieu de présumer qu'il ne mourra pas dans son erreur.

Je vous envoie un Placét qu'on assure estre d'un Gen-

GALANT. 239

tilhomme Gascon, qui a du service & du mérite. Après la mort de M^r Sorin, qui a esté Capitaine dans le Regiment de Baltazar, il a demandé la Pension dont Sa Majesté le gratifioit, & on m'a dit qu'elle luy avoit esté accordée. Il est difficile de demander d'une maniere plus spirituelle & plus galante.

PLACET AU ROY,

SIRE, Sorin Capitaine
Autrefois dans Baltazar,
Est allé joindre César
Là-bas, dans la sombre Plaine,

240 MERCURE

*Où sans Couronne & sans Char
Ce grand Héros se promene.*

*Mais sa veuve Pension,
Malgré son affliction,
Sent pour moy l'ardeur secreete
D'une forte passion,*

Et pour Epoux me souhaite.

Quoy que ce soit pour mon bien

Qu'à m'épouser elle aspire,

J'ay dit, il n'en sera rien,

Si mon Roy ne le desire.

Que me commandez-vous, SIRE?

Les Vers qui suivent ont
esté notez par un sçavant
Maistre. Vous le connoistrez
en les chantant.

AIR

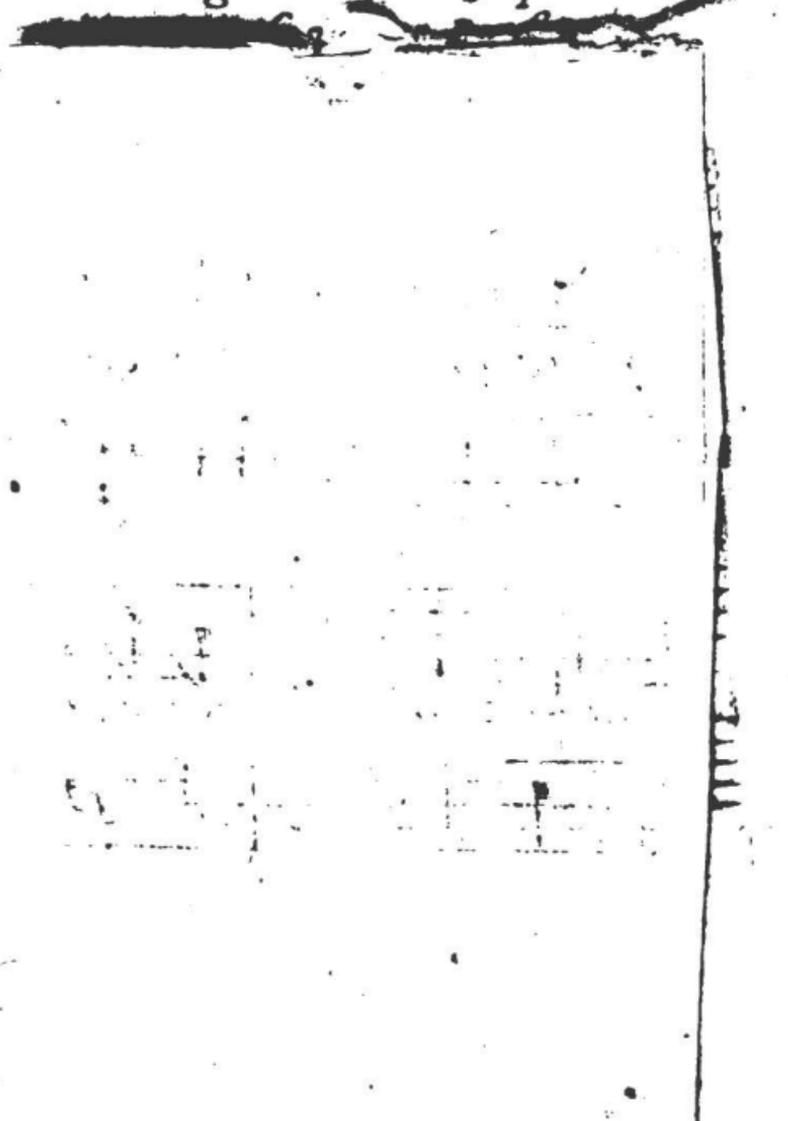
... Lambert
Président des Comptes, & de
Dame... de Laubepine, a
épousé depuis peu de jours
Marie Marguerite Bon-

Jun 1682.

X

240 MERCURE

*Où sans Couronne & sans Char
Ce grand Héros se promene.*



AIK

AIR NOUVEAU.

JE n'aime plus le son de ma M-
sète,
Je ne vais plus sur l'herbete
Avec les Bergers d'alentour.
Je languis, tout m'inquiete,
Et depuis que j'aime Lizete,
Rien ne me plait que mon amour.

Messire Claude Jean Lam-
bert, Seigneur de Thorigny,
de Sufy en Brie, Conseiller
au Parlement, & Fils aîné de
Messire Nicolas Lambert
Président des Comptes, & de
Dame... de Laubepine, a
épousé depuis peu de jours
Marie Marguerite Bon-
Juin 1682. X

242 MERCURE

temps, Fille aînée de Messire
Alexandre Bontemps, Pre-
mier Valet de Chambre du
Roy, Intendant du Châ-
teau, Parc & dépendances de
Versailles; & de Dame Clau-
de Marguerite du Bois, Sœur
de M^r du Bois, Procureur
General en la Cour des Ay-
des. Cette nouvelle Mariée
est fort jeune. Elle chante
& jouë tres-bien du Clave-
sin, & l'on ne peut mieux
dancer qu'elle fait. Elle a esté
élevée par Madame du Bois
sa Grand' Mere, & l'on ne
peut douter qu'elle n'ait mille

belles qualitez , puis qu'elle est Fille de M^r Bontemps, qui sert le Roy avec un attachement, un zele & une assiduité, qui luy ont justement acquis l'estime & la bienveillance de ce grand Monarque. On auroit peine à trouver un plus ardent & plus généreux Amy. Il n'en a que de choisis, & ceux qui ont l'avantage d'estre de ce nombre, n'ont pas besoin de sollicitations pour le faire entrer dans leurs intérêts. Il prend de luy-mesme les occasions de les servir quand il s'en

244 MERCURE

offre quelqu'une ; & ce seroit le desobliger que luy en faire le moindre remerciement. J'en puis parler juste ; puis que j'en parle par expérience. Rien n'est égal à sa modestie ; & comme il ne peut souffrir aucune louange , je suis obligé de supprimer toutes celles que je sçay qui luy sont deuës. Ce que je vous ay mandé de luy en plusieurs occasions , & ce qu'en publient une infinité de Gens , qu'il a obligez , vous ont assez fait connoistre qu'il est d'un mérite singulier. La

cerémonie des Epoufailles se fit à S. Frambourg à Ivry par M^r le Curé de Saint Louïs de l'Isle. C'est une Chapelle qui appartient à la Maison de M^r du Bois, Seigneur de ce Lieu. Les plus proches Parens de l'une & l'autre Maison y assisterent, & revinrent le soir à Paris chez M^r Bontemps. Les Mariez en partirent le lendemain pour Susy, où ils ont passé quelques jours. La Mariée a receu quantité de beaux Présens. Je ne vous parleray que de celuy dont le Roy a bien voulu l'honorer.

246 MERCURE

C'est une paire de Pendans
d'Oreilles d'un tres-grand
prix.

La Lettre que j'ay eu soin
d'envoyer à l'adresse mar-
quée par le Cavalier qui a
critiqué la Duchesse d'Estra-
mene , m'a fait recevoir cet-
te Réponce. Elle contient
ses scrupules sur la Seconde
Partie de cet Ouvrage.



S U I T E

DES REMARQUES
sur la Duchesse d'Estamene.

JE m'estois bien douté, Madame, que vous ne me feriez pas l'honneur de me défendre la continuation de ma Critique. Il seroit difficile de faire quelque tort à un Ouvrage comme le vostre, & je trouve que ceux qui consentent seulement à m'écouter, lors que je parle contre vous, sont des Juges mal aisez à prévenir. Après que j'ay eu longtems examiné

X iiij

248 MERCURE

vostre Seconde Partie, il m'est
venu en fin quelques scrupules. Le
Duc d'Estramene me paroist un
Homme bien extraordinaire. Ne
pouvoir pas seulement souffrir sa
Femme, elle qui estoit si aimable!
Cela est étrange. Passe encor, s'il
eust eu quelque chose dans le cœur,
mais il n'avoit rien. Vous allez
rejeter la cause de cette aversion
sur le mariage, & m'expliquer
la vertu qu'il a de gaster le mé-
rite de la Personne du monde la
plus accomplie; mais à qui par-
lez vous? Je ferois leçon aux au-
tres sur chapitre-là, & si vous
me connoissiez, vous n'en doute-

riez pas. Cependant j'ay peinc à me figurer de quel caractere estoit le Duc d'Estramene. Il estimoit sa Femme, il ne la croyoit prévenuë d'aucune passion, il n'en estoit point prévenu non plus, il n'y avoit rien de plus aimable que la Personne qu'il venoit d'épouser, & la seule haine qu'il a pour les engagements, luy inspire de l'horreur pour elle. En verité je me croyois bien libertin, mais je le cede au Duc d'Estramene. J'avouë que j'aurois bien pû vivre un mois ou deux avecune Femme comme la sienne, sauf à la quitter apres cela comme il fit, car à cela

250 MERCURE

pres , qu'il la quitta trop tost , je ne des- approuve point son procedé ; mais ce n'est pas dans les commen- cemens que le mariage est le plus mauvais. Il produit alors, mesme entre les Personnes qui ne sont pas destinées à s'aimer , un certain feu de peu de durée , qu'on prendroit pour de l'amour , si l'on ne s'y connoissoit pas. Franche- ment , je pardonnerois encore plû- tost à la Duchesse sa vertu, qu'au Duc son libertinage. L'action qu'il fait , est sans exemple , & , à ce que je croy , sans fondement ; mais sa conversion mesme & son retour au party du bon sens , ne

me plaisent pas. Il se rend à des raisons qu'il devoit avoir toutes envisagées. Que luy dit-on qu'il n'ait pas dû se dire cent fois ? Je sçay que souvent les mesmes conseils ont plus de force, quand nous les recevons d'autruy, que quand nous les recevons de nous-mesmes; mais cela seroit bon s'il estoit encor question de déliberer. Quand une fois on a pris son party, & qu'on a fait des démarches, il faut poursuivre; autrement ce sont de simples changemens de volonté, qui d'ordinaire n'ont guère de grace, ny sur le Théâtre, ny dans les Romans. On y veut des gens

252 MERCURE

obstinez dans leur caractere, car sans cela on ne sçait où l'on en est, & cette maxime est si vraie, que quoy que vous disiez sur la fin de vostre Nouvelle, je ne puis croire qu'à l'heure qu'il est le Duc d'Estramene vive bien avec sa Femme, tant vous me l'avez fait concevoir comme un Homme bizarre, & sujet à changer d'humeur.

Je conviens cependant que l'aversion qu'il a pour la Duchesse d'Estramene, produit de fort beaux effets, & par l'embarras réciproque où ils sont tous deux, & par les conseils genereux & des-intéressez que le Duc d'Olsingam

GALANT. 253

donne au Mary de la Personne qu'il aime. Ces deux traits sont admirables. Le premier fait un jeu fort fin, & donne lieu à démesler des sentimens tres-déliçats, & tres-naturels; le second pousse jusqu'au plus haut point la grandeur d'ame du Duc d'Olſingam. Il n'aparient qu'à vous, Madame, de faire des Héros, & des Héroïnes.

Je ſuis touché de la ſurpriſe du Comte d'Hennebury, lors que ſa Sœur luy apprend qu'elle eſt mariée, & il n'y a rien de mieux que leur converſation, mais tout cela eſt-il aſſez bien amené? Made-

254 **MERCURE**

moiselle d'Hennebury a-t-elle pû se marier en France, sans que son Frere l'ait sçeu en Angleterre huit jours apres? Les mariages de ces sortes de Personnes-là, font, ce me semble, un peu plus de bruit, & le commerce est bien réglé de Paris à Londres.

Je trouve encor quelque chose à redire, dans la surprise que vous avez voulu causer par l'entrevuë du Duc d'Estamene, & du Duc d'Olvingam. Je veux qu'ils se voyent, car je serois bien fâché de perdre ce qu'ils se disent, & l'effet de leurs entretiens; mais je ne veux point qu'ils se voyent dans

cette petite Ville d'Italie. Cela sent trop les *Avanturiers* de nos anciens *Romains*. Si je lisois *Cleopatre* ou *Cirus*, & que je visse un *Héros* party pour faire voyage, je serois bien sûr qu'il ne manqueroit pas de rencontrer tous ceux du *Roman* qui seroient égarés, ou dont on n'auroit point de nouvelles. Il n'est pas mesme permis aux *Personnages* de ces gros *Livres-là* de faire une *Promenade* qui se termine sans *Avantures*, & qui ne soit qu'une simple *Promenade*; mais il n'en va pas ainsi dans les petites *Nouvelles* qui sont venues à la mode. On y a ramené les

256 MERCURE

choses à un vray-semblable plus naturel. Un Héros s'y peut promener, & voyager sans faire aucune rencontre, & mesme il le doit, pour ne pas ressembler aux Héros antiques. Ainsi il eust peut-estre esté mieux de conserver la generosité du Duc d'Olsingam, & de faire trouver ensemble les deux Rivaux par une voye plus simple. Celle que vous avez choisie a encor quelques incommoditez; car, par exemple, on ne conçoit pas bien comment un Anglois n'en reconnoist pas un autre à l'accent, lors qu'ils parlent l'un & l'autre une Langue étrangere. Je ne vous

chicane point sur ce que vous prétendez que le Duc d'Olsingam, & le Duc d'Estramene, ne s'estoient jamais veus; mais je croy que si l'on vouloit examiner la chose avec un peu de rigueur, on trouveroit qu'elle ne manque pas de difficulté.

Je viens à la conversation de la Reyne, de Madame d'Hilmorre, & de Madame d'Estramene. Madame d'Estramene me paroist un peu trop aisée à déconcerter, la Reyne assez imprudente, & Madame d'Hilmorre moins habile qu'elle ne croit elle-mesme. Sur ce que la Reyne dit à
Juin 1682. Y

258 MERCURE

Madame d'Estramene, qu'elle la soupçonne d'avoir quelque tristesse cachée dans l'ame, il n'est point encore temps que cette belle Personne se mette à pleurer. La Reyne de son costé ne songe pas que Madame d'Hilmorre est là, quand elle dit tout net à Madame d'Estramenene, qu'elle ne doute plus qu'elle n'ait une forte inclination pour le Duc d'Olsingam. Ce n'estoit pas là une nouvelle trop agreable à apprendre à Madame d'Hilmorre, ny qui dust produire de trop bons effets pour la Duchesse d'Estramene. Enfin quand Madame d'Hil-

morre veut cacher l'inclination
 & les sentimens de sa Belle-Fille,
 de crainte, dites vous, qu'on ne
 vinst à luy reprocher d'avoir fait
 violence aux volontez de cette
 Duchesse, aussi bien qu'à celles
 de son Fils, je ne trouve pas que
 ce soit avoir une présence d'es-
 prit, ny une adresse bien surpre-
 nante, que de dire à la Reyne,
 que l'aversion que le Duc d'Estra-
 mene a pour sa Femme, & les
 marques qu'il luy en a données
 en la quittant, sont la seule cause
 de la tristesse où elle est; car il
 me semble que c'est-là justement
 ce que Madame d'Hilmorre a

260 MERCURE

interest de cacher. Elle ne peut guère dire plus clairement, qu'elle a fait violence aux volontez de son Fils.

Mais, Madame, qu'on oublie aisément ces petites fautes, quand on en est à ce bel endroit de la mort du Duc d'Olisingam! Il me touche, & me cause encor de l'émotion à la dixième lecture. Ce que j'ay vû de plus vif dans d'autres Ouvrages, me paroist languissant, à le comparer à ce morceau-là. Que vous y avez bien marqué, & la douleur des deux Amans, & le progrès, & les diférens effets de cette douleur!

Que le cœur de Madame d'Estremene est bien partagé entre sa gloire, & sa tendresse ! Elle veut sortir d'aupres d'un Homme qu'elle aime, & qui va expirer, pour ménager toujours sa réputation, ce qui est un peu dur ; en suite elle embrasse cet Homme mourant, ce qui est un peu emporté ; mais ces deux actions sont si bien placées, & amenées avec tant d'art, qu'elle feroit une faute de ne les faire pas. C'est ce qu'on appelle des coups de Maître que des choses extraordinaires, & cependant raisonnables. Rien n'est mieux tourné que toute cette fin.

262 **MERCURE**

de la Seconde Partie , où vous décrivez de quelle maniere s'est formée l'union de Monsieur & de Madame d'Estramene. Le procédé qu'ils tiennent à l'égard l'un de l'autre , les fait aimer tous deux , & il y a bien de l'adresse à avoir fait succeder ces idées douces & tendres , à celles de la mort du Duc d'Olfdgam , qui causoient des mouvemens plus violens.

Il ne me reste plus , Madame , qu'à vous prier de vouloir bien donner quelques - unes de vos heures , à écrire l'Histoire du Comte d'Hennebury , & de Mademoiselle d'Englastre. Vous nous

faites entrevoir que vous en avez quelque dessein. Je vous-conjure de l'exécuter, & j'ose mesme vous dire que je vous en conjure au nom du Public, qui assurément ne me-des-avoüra pas d'avoir porté la parole, pour luy obtenir cette grace-là de vous.

La Noblesse estant l'appuy d'un Royaume, & sa plus seûre défense dans les temps de guerre, rien n'est plus glorieux à un Souverain, que de prendre soin de la maintenir. C'est ce que nos Roys ont fait de tout temps par

264 MERCURE

beaucoup de Privileges qu'ils ont trouvé juste de luy accorder; mais ces Privileges ne suffisant pas pour mettre tous ceux qui ont l'avantage d'en jouïr, dans une fortune qui réponde à leur naissance, & Sa Majesté ayant esté informée qu'il y avoit grand nombre de Gentilshommes dans les Provinces, qui n'estant pas en état d'envoyer leurs Enfans sur les Frontieres, ny de les entretenir en qualité de Cadets dans des Compagnies d'Infanterie, les gardent chez eux,

GALANT. 265

Elle a jugé à propos de leur donner un moyen de les faire élever d'une manière plus convenable à ce qu'ils sont nez. Dans cette veüe, Elle a résolu de faire mettre sur pied deux Compagnies, qui ne seront composées que de Gentilshommes. Ces Gentilshommes seront assembles par les soins des Gouverneurs & Intendants des Provinces, & conduits dans l'une de ces deux Compagnies, sur des routes que le Roy ordonnera qui soient envoyées pour les faire par-

Juin 1682.

Z

266 MERCURE

tir dans les vingt premiers jours des mois de Mars, Juillet & Octobre de chaque année. Lors qu'ils seront arrivez à la Citadelle de Tournay, ou à celle de Metz, où ces Compagnies doivent estre en garnison, Sa Majesté leur fera donner à ses dépens, un Juste-au-Corps & leur armement, & dix sols par jour pour leur nourriture, jusqu'à ce qu'étant bien instruits dans les Fortifications, qu'Elle leur fera montrer gratuitement, & dans les autres Exercices

Militaires, Elle leur accorde les Lieutenances & Enseignes qui vaqueront dans son Infanterie. Avoüez, Madame, que cet établissement est tout-à fait digne de LOUIS LE GRAND. Ce Prince ne fixe point le nombre d'Hommes de ces Compagnies. Tout ce qu'on envoyera des Provinces y sera entretenu, & c'est dequoy M^r le Marquis de Louvois a donné avis par ordre du Roy à M^r les Intendants, afin qu'en rendans la résolution de Sa Majesté publique, ils soient en

268 MERCURE

état de faire partir dans les premiers jours du mois de Juillet prochain, les Gentilshommes de leur département, qui viendront se présenter pour aller servir dans ces Compagnies, sur les routes que ce Marquis leur a envoyées en mesme temps. Il leur est enjoint de mettre à la teste de ces Gentilshommes quelque un des Capitaines ou Lieutenans des Troupes qui seront dans leurs départemens. Cet Officier aura soin de les conduire & de les contenir dans leur

route en bonne discipline & en union ; apres quoy il s'en retournera à sa Charge, en retrogradant sur la mesme route ; & outre qu'il sera payé pendant son Voyage, comme s'il avoit esté présent à sa Garnison, Sa Majesté luy fait espérer une gratification particuliere. S'il n'y avoit point de Troupes en garnison dans quelque département, on choisiroit pour cette conduite un Gentilhomme qui auroit servy. Les Cadets qu'on recevra dans ces Compagnies, doivent n'estre pas

270 MERCURE

plus jeunes que de quatorze à quinze ans, ny plus âgez que de vingt-cinq. Incontinent apres leur départ, les Intendans ont ordre d'envoyer un Etat de ceux qu'ils auront fait partir, contenant leur nom de Baptesme, celui de leur Famille, & leur âge. Il est marqué dans la Lettre que leur a écrite M^r de Louvois, que l'intention de Sa Majesté n'est pas qu'ils fassent une inquisition fort severe de la Noblesse de ceux qui se présenteront, & qu'Elle ne trouvera pas mauvais qu'ils

laissent glisser parmy eux des
Enfans de Gens qui vivent
noblement, c'est à dire, qui
par quelques années de ser-
vices, ont acquis le droit de
porter l'Epée. Ils sont char-
gez par la mesme Lettre,
d'assurer les Gentilshom-
mes qui leur témoigneront
de l'inquiétude sur la difficul-
té qu'ils pourroient avoir à
retirer leurs Enfans du servi-
ce, si leurs affaires les obli-
geoient à ne les y pas laisser,
que le Congé ne sera refusé
à aucun, dès que leur Pere,
Mere, ou plus proche Parent,

Z iiij

272 MERCURE

le demandera pour eux. Voyez, Madame, si la bonté & la justice du Roy ne se montrent pas en toutes choses. En faisant les routes de ces Cadets, on a observé de leur donner de fort petites journées, & de leur faire faire de fréquens sejours. L'on y a aussi employé que le fourrage sera fourny à ceux qui auront des Bidets; & comme il y a des départemens fort grands, on en a envoyé différentes routes, chacune aboutissant à un certain lieu, ou M^r les Intendans

feront assembler tous les Gentilshommes qui auront donné leurs noms. Ceux qui arriveront les premiers, auront dix sols chaque jour jusqu'à ce que tous les autres qui devront partir au commencement du mois de Juillet, s'y estans rendus, on les fasse mettre en marche pour aller à Metz ou à Tournay. Il y auroit beaucoup de choses à dire sur un établissement si avantageux à la Noblesse; mais toutes les actions du Roy demandent du temps, pour en bien examiner toute

274 **MERCURE**

l'importance , & quelques réflexions qu'elles méritent, on ne peut d'abord que les admirer.

Comme je vous ay déjà parlé dans deux de mes Lettres, du Prix que M' le Duc de S. Aignan a proposé pour récompense du meilleur Sonnet qui seroit fait sur les Bouts-rimez de Jupiter & de Pharmacopole, il ne me reste plus qu'à vous dire que cinq des Académiciens de l'Académie Royale d'Arles en ont décidé. Le bruit courut il y a huit jours, qu'ils

l'avoient donné à ce Sonnet.

A Voir pour ascendant, ou Mars,
 ou Jupiter,
 Sçavoir qu'un Alambic sert au Pharmacopole,
 Que l'on doit bride en main faire
 agir le Frater,
 Que Persc, ou Juvenal, fut traduit
 par Nicole;



Que décider le Dogme appartient
 au Pater,
 Qu'il n'est qu'un Bernardi pour faire
 un caracole,
 Que le plus saint Docteur se plait
 à disputer,
 Et que peu de Patrons regardent leur
 Bouffole;

276 MERCURE

SS

*Cela ne suffit pas pour se rendre im-
mortel.*

*La Raison doit au cœur présenter
le Cartel,*

*Y placer la Justice, en faire son
affaire,*

SS

*Mais quand on entreprend de chanter
par ses Vers*

*Les vertus d'un grand Roy qui
charme l'Univers,*

*Publions qu'on ne peut trop digne-
ment le faire.*

Sur ce qui fut dit de ce
Sonnet, on apprit bientôt
que M^r l'Abbé Plomet en
estoit l'Autheur; & comme
beaucoup de Gens deman-

doient à le connoistre autrement que par son nom, il fit cet autre Sonnet qu'il envoya à M^r le Duc de Saint Aignan. La peinture qu'il contient est celle d'un Homme qui mene une vie veritablement heureuse.

Vouloir tranquillement achever
 sa carrière
 En quelqu'endroit du Monde où l'on
 soit confiné;
 Se plaindre rarement d'estre peu for-
 tuné;
 Ne donner à ses Vers qu'une tendre
 matiere;

SE

Sans songer si l'on a plus au moins
 de lumiere,

278 MERCURE

Tenir son esprit libre, & son cœur
peu gesné;

A ne loüer jamais s'estre déterminé,
Trouvant l'or toutefois meilleur que
la poussiere;

SS

Faire durer autant que l'on peut ses
beaux jours;

A ce qu'il plaist au Sort se conformer
toujours,

Et sans fuir la vertu, ne point briguer
l'estime;

SZ

Avant l'heureux Cartel, qu'un Héros
tel que toy

Vient de nous présenter, pour animer
la Rime

A parler de LOVIS, c'estoit là mon
employ.

Quoy que le Sonnet de

cet Abbé eust paru fort beau
aux Juges, ils préférèrent ce-
luy que vous allez voir.

Dieu qui lance la Foudre, &
non pas Jupiter,
A fait l'un Medecin, l'autre Phar-
macopole;
L'un grand Chirurgien, l'autre
simple Frater;
L'une Dame à-Quarreau, l'autre
Dame Nicole.

SE

L'un sous un Capuchon dit toujours
son Pater,
L'autre sur un Coursier sans cesse
caracole;
Le Docteur met sa gloire à sçavoir
disputer,
Le Nocher met la sienne à régler sa
Bouffole.

280 MERCURE

SE

*L'un par de grands Exploits veut se
rendre immortel,*

*L'autre souille son nom par un hor-
teux Cartel;*

*L'un est Homme à épée, & l'autre
Homme d'affaire.*

SE

*L'un écrit de la Prose, & l'autre écrit
des Vers.*

*L'invincible LOUIS est seul dans
l'Univers,*

*Qui pour s'éterniser, fasse ce qu'il
faut faire.*

Ce Sonnet, qui est de M^r
Boursault, disputa longtems
le Prix, & les Juges ne luy
donnerent l'exclusion qu'a-
pres qu'ils eurent leû celui-

cy, qui leur parut le meilleur
de tous.

Tout agit par les Loix du puis-
sant Jupiter;
Un Monarque les suit comme un
Pharmacopole,
Un Medecin fameux comme un simple
Frater,
Une grande Princesse aussi-bien que
Nicole.

SE

On chante, on fait l'amour, & l'on
dit le Pater,
On chasse, on joue, on dance, on boit,
on caracole;
L'un voudroit toujours rire, & l'autre
disputer,
L'un se sert du Compas, l'autre de
la Bouffole.

Juin 1682.

Aa

282 MERCURE

§§

*Le Grand LOVIS orné d'un Laurier
immortel,
Pouvait de tout le monde accepter
le Cartel,
Mais nous donner la Paix fut sa plus
grande affaire.*

§§

*Qui donc mérite mieux nostre Prose
& nos Vers,
Qu'un Roy craint & chery de ce vaste
Univers,
Qui peut tout ce qu'il veut, & fait
ce qu'il doit faire?*

Il avoit pour marques
Anacreon,, & ces mots La-
tins *Prostrasse sat est*. On exa-
mina tous ceux qui restoient
à lire, & aucun n'ayant paru

de la mesme force, toutes les voix luy furent données. M^r le Duc de S. Aignan, qui estoit présent, dit aussitost qu'il estoit de luy. Ce Sonnet avoit esté mis parmy les autres du temps que M^{rs} de l'Académie Françoisse devoient juger; & comme ce Duc en avoit fait deux, lors qu'en renonçant au Prix, il donna ordre qu'on les retirast, on ne reprit que celuy dont je vous fis part le dernier mois. Ainsi les Juges furent obligez de rappeler les meilleurs Sonnets. Ils en fi-

A a ij

284 MERCURE

rent un fort severe examen,
& voicy celuy qui fut enfin
declare victorieux. Il a au
bas une M & un B, pour mar-
ques.

Admirons icy-bas l'ordre de
Jupiter;
Chacun a son employ; l'un est Phar-
macopole;
Un autre est Medecin, & commande
au Frater;
L'autre defend les droits de Pierre,
ou de Nicole.

ES

Celuy-cy sous un Froc est appelle
Pater,
Cet autre aux Champs de Mars plein
d'ardeur car. cole;
Celuy-là sur les Bancs se plaist à
disputer,

GALANT. 285

*Et l'autre court les Mers conduit par
la Bouffole*

§§

*LOUIS par la valeur rend son nom
immortel;*

*Ses soins ont aboly l'usage du Car-
tel,*

*Le bien de son Etat est son unique
affaire.*

§§

*Muses, qu'il soit toujours le sujet de
vos Vers;*

*Il est le plus grand Roy qu'ait pro-
duit l'Univers,*

*Attachez-vous à luy, vous ne sçauriez
mieux faire.*

Il y a quinze jours que ce
jugement est donné, sans
que celuy qui a remporté le

286 MERCURE

Prix se soit présenté ny fait connoistre. On luy conserve la Médaille d'or du Roy, qui luy sera délivrée à l'Hôtel de S. Aignan, dès qu'il y viendra pour la recevoir.

On vient de m'apprendre un Mariage qui s'est fait ces derniers jours entre deux Personnes des meilleures Maisons de la Robe. L'une est M^r Charpentier, Conseiller de la Première des Requestes, & l'autre Mademoiselle Portail. Le Marié est Fils de feu M^r Charpentier, Conseiller aux Requestes, qui s'estoit

acquis une si grande réputation dans le Parlement, & Petit-Fils de M^r Charpentier, Conseiller aussi aux Requestes; si estimé de son temps, que Henry IV. le choisit pour estre seul Président de Metz, Toul & Verdun, avant qu'il y eust un Parlement en ce Pais-là. Mademoiselle Portail est Fille de M^r Portail, Conseiller de la Troisième des Enquestes, & Petite-Fille de M^r le Nain, ancien Maistre des Requestes.

En vous apprenant un Ma-

riage, je suis obligé de me dédire d'un autre. Lors que je vous parlay il y a un mois, des Officiers qui sont sur les Navires de l'Escadre commandée par M^r le Marquis de Preüilly de Humieres, Lieutenant General des Armées Navales du Roy, j'ajoutay à l'article de M^r de Paliere, Capitaine sur l'*Etoile*, qu'il avoit épousé M^{lle} de Bois de la Roche, & je suivis en cela le Mémoire que l'on m'avoit envoyé. Cependant il n'est pas vray que ce Mariage se soit fait.

Ceux

Ceux qui me donnent ces sortes d'avis, ne doivent jamais le faire qu'ils ne soient certains des choses. C'est imprudence que les hazarder sur un ouï-dire; & les Personnes intéressées pouvant en prendre un juste chagrin, l'effet en seroit peut-estre à craindre pour les Autheurs de ces faux Mémoires, qu'un peu de recherche fait aisément découvrir.

Il est arrivé icy le premier jour de ce mois le même Prodige dont deux de mes Lettres vous ont donné le

Juin 1682.

B b

290 **MERCURE**

détail. Une Femme y est accouchée de deux Garçons joints ensemble, depuis le haut du sternon jusques au nombril, ayant deux testes, quatre bras, quatre jambes, venus à termes, & tous deux fort gros. Le travail fut tres-difficile pour la Mere, & c'est un miracle qu'elle soit vivante. Cependant le Sieur Bon-Amy, Maistre Chirurgien à Paris, & Prevost de sa Communauté, l'accoucha heureusement. Les deux Enfans furent ondoyez, & vécutent un quart-d'heure. Ils

ont esté portez à Versailles,
pour estre veus de Leurs Ma-
jestez.

Les Peres Capucins de la
Province de Normandie, ont
tenu leur Chapitre avec Mis-
sion, dans la Ville du Havre
de Grace. M^r le Duc de Saint
Aignan, qui en est Gouver-
neur, a fait paroistre en ce
rencontre sa pieté ordinaire,
par les ordres qu'il a donnez
pour la subsistance de ces
Missionnaires & Religieux.
Les Echevins, ainsy que tou-
te la Ville, ont suivy ce grand
exemple d'une maniere tou-

B b ij

292 MERCURE

te charitable & édifiante.

L'ouverture de ce Chapitre se fit le 7. de May, Feste de l'Ascension, par le Pere Hierotée, Premier Définitur, dans l'Eglise de Nostre-Dame, principale Paroisse du Havre. Ces Religieux s'y rendirent en Procession, & retournerent en leur Convent avec un ordre qui marquoit leur zele & leur modestie. Les fruits qu'ils ont fait dans leur Mission ont esté tres-grands. Le P. Hierotée a presché les Controverses avec la mesme fer-

GALANT. 293

veur, qu'il a fait paroistre depuis peu de temps à Orbec, dans cette fonction Apostolique. Ses Sermons, pleins de force & d'éloquence, ont eu un succès extraordinaire, & plusieurs Personnes qu'il a conyainciës d'erreur, ont abjuré l'Hérésie.

En vous décrivant le mois passé toutes les merveilles de l'Observatoire, je vous promis de vous le faire graver. Je tiens ma parole, & vous envoie mesme plus que je ne vous ay promis. Ce que

Bb ïij

294 MERCURE

vous verrez marqué I. dans cette Planche est une élévation perspective, repré-
sant la face qui regarde le Septentrion, quelque peu déclinée au Levant; & ce qui est marqué II. fait voir l'élévation de la face qui regarde le midy.

Vous aurez appris par les nouvelles publiques que M^r le Prince Guillaume de Furstemberg a esté élu Evêque de Strasbourg. C'est un des plus considérables Evêchez de la Chrestienté, non seulement par son ancien-

neté, ayant esté fondé par nos premiers Roys; mais mesme par les Privileges, & par la qualité des Sujets qui composent son Chapitre. Il est formé de vingt-quatre Princes ou Comtes de l'Empire, qui pour y estre receus sont obligez de faire preuve en l'une de ces deux qualitez, de seize quartiers, tant du costé Paternel que du Maternel. De ces vingt-quatre Chanoines, il n'y en a que douze qui forment proprement le Chapitre, c'est à dire, qui ayent voix active & passive,

B b iiij

296 MERCURE

pour l'Episcopat & les autres Dignitez. Les douze autres sont seulement receus pour devenir Capitulaires à leur rang, par la mort de quelqu'un des anciens. L'on voit par là combien la Noblesse de ces illustres Chanoines doit estre ancienne & pure. Aussi comptent-ils parmy eux plusieurs Princes des premieres Maisons Souveraines d'Allemagne; & l'on a veu de nos jours des Archiducs d'Autriche Evescques de Strasbourg.

Pour ce qui regarde celuy

GALANT. 297

qui vient d'estre élu, sans s'arrester à la grandeur de sa Maison, qui remonte beaucoup plus haut que ses preuves, & que l'on peut dire immémoriale, ny parler d'une infinité de grands Hommes, qu'elle a produits dans l'Eglise & dans les Armes; il suffit de dire, que si tost que le Prince de Furstemberg. son Frere, dernier Evesque, fut mort, tous les Chanoines le regarderent comme celuy d'entr'eux qui estoit le plus digne de luy succeder; & le jour de l'E-

298 MERCURE

lection estant venu, (ce fut le 8. de ce mois,) toutes les voix luy furent données, ce qui n'est presque jamais arrivé en Allemagne dans aucune élection. Mais ce qu'il y a eu de plus remarquable en celle-cy, c'est que la chose s'est préparée d'elle-mesme, sans cabales, par la seule force du mérite, & par la connoissance que tous les Chanoines ont de l'habileté de ce Prince & de son zele pour le bien de l'Eglise. Et il ne faut pas s'étonner du bruit qui a couru qu'il ne

vouloit pas accepter cet Evesché. Le peu d'empressement qu'il a eu à rechercher les Chanoines pour s'en acquérir les voix, & l'admirable modération qu'il a témoignée dans tout ce qu'ils luy ont toujours fait connoître de leurs favorables sentimens, ont paru des choses si peu ordinaires, qu'elles ont fait croire, qu'il regardoit indifféremment une Dignité si éminente; mais moins il cherchoit à s'en assurer, plus toute l'Europe prévenoit par ses suffrages le choix qu'on a

300 MERCURE

fait de luy. Nostre grand Monarque, sous la protection de qui se trouve présentement l'Eglise de Strasbourg, en faisant recommander aux Chanoines, comme il a fait par M^r de Monclar & de la Grange, de choisir pour leur Evesque celuy qu'ils estimeroient le plus propre à la conduire, a crû que c'estoit s'expliquer assez en sa faveur. Sa Sainteté s'est positivement déclarée pour luy; & enfin toute l'Allemagne en general a jugé que l'Eglise de Stras-

bourg ne pouvoit avoir un plus digne Chef que celuy que son Chapitre luy vient de donner.

Vous n'aurez l'explication des Enigmes du mois de May, avec les noms de tous ceux qui en ont trouvé le sens, que dans ma dix-huitième Lettre Extraordinaire, que vous recevrez le quinziesme de Juillet. Cependant je vous en envoie deux nouvelles. M^r Astier, Prieur d'Avignon, a fait la premiere; & Mirtil, le Berger Fidele d'Angoulême, est l'Autheur de la seconde.

ENIGME.

J F détourne aisément les coups
 J^e de Jupite,
 Je suis un grand secours chez le
 Pharmacopole;
 Souvent je donne assez d'exercice
 au Frater,
 Et je fais enrager la Maîtresse à
 Nicole.

52

J'inspire à bien des Gens de dire leur
 Pater;
 Plus viste qu'un Cheval je fais la
 caracole;
 Pour sçavoir d'où je viens on a beau
 disputer,
 Sur mon estre chacun demeure sans
 Bouffole.

SE

*Avec les Elémens je benis l'Im-
mortel,
Je fais la guerre à tout sans craindre
Le Cartel;
De s'opposer à moy c'est une grande
affaire.*

SE

*Je rampe quand je veux, ainsi que
font les Vers.
Quand il me plaist, je cours au bout 3
de l'Univers,
Et puis en mesme temps le mal & le
bien faire.*

AUTRE ÉNIGME.

Bien que l'Hyver me donne
l'estre,
L'Eté pourtant semble me faire
naître,

304 MERCURE

*Puis que c'est luy qui me fait voir
le jour.*

*Quoy qu'il en soit, si c'est de la
puissance*

*De ce premier que je tire naissance,
L'autre pour moy fait un assez bon
tour,*

*En me menant des Prisons à la
Cour.*

*I'y vay par luy, par luy je vois
la Ville,*

*Et bien que cet honneur me soit vendu
bien cher,*

*Je ne puis me résoudre à luy rien
reprocher,*

*Parce que c'est luy seul qui me fait
estre utile.*

*Enfin sans son secours, je mourrois
au Berceau.*

*Il est vray qu'il ne rend mon pouvoir
nécessaire,*

*Qu'à mesure, & qu'autant que le sien
m'est contraire,
Et que dans le moment qu'il me met
au tombeau.*

Je suis ravy que l'Article de S. Cloud, qui fait un des principaux de ma dernière Lettre, ait plû aux Belles de vostre Province. Quoy que ce superbe & délicieux Palais n'ait rien qui n'enchanter, ou cesse d'examiner ses beautez, si-tost qu'on voit le grand Prince à qui elles sont deuës. Si ses manieres sont si honnestes & si engageantes pour tout le monde, il ne

Juin 1682.

CC

306 MERCURE

faut pas s'étonner, si lors qu'il s'agit de recevoir le Roy, pour lequel, outre la tendresse que le sang inspire, il en a toujours senty une tres-forte, il n'oublie rien pour luy marquer l'excés de la joye dont son cœur est penetré, en le possédant. Ce Prince a demeuré trois semaines dans cette charman-
te Maison, & a pris des Eaux de Vichy pendant tout ce temps. Comme il est extrêmement aimé, il a esté visité dans ce beau Lieu, par tout ce que la Cour a de Person-

nes plus considérables ; & quoyque les Eaux qu'il prenoit dûssent toujourns l'y retenir, le plaisir de voir le Roy l'a fait aller de temps en temps à Versailles. Il revenoit coucher à S. Cloud; mais ayant quité les Eaux depuis quelques jours, il est retourné auprès de Sa Majesté pour n'en plus partir. Les plaisirs y sont fréquents, & il y a tous les jours Comédie Française ou Italienne. Le Roy qui se donne entierement aux affaires de l'Etat, ne s'y trouve point ; mais quelque-

308 MERCURE

fois il prend le divertissement de la Chasse, parce que cet exercice, qui est une image de la guerre, est propre à entretenir la vigueur du corps. Toute la Cour se divertit fort souvent à voir les Eaux, & à se promener sur le Canal. Il y a quelquefois Symphonie, & l'endroit de tout Versailles où elle se fait entendre le plus agreablement, est le grand Escalier du Roy. Vous ne serez pas surprise que je vous parle d'un Escalier, quand vous sçaurez que c'est celui dont je vous ay fait la

GALANT. 309

description , & que la France doit au fameux M' le Brun. Lors qu'il est plein de lumières, il peut disputer de magnificence avec les plus riches Appartemens des plus beaux Palais du monde.

Une lecture qui se fit il y a trois jours de l'*Académie Galante*, dans une assez grande Compagnie où je me trouvay, me donne lieu de vous dire, que je seray fort trompé si cet Ouvrage ne divertit vos Amies. Tout y est si naturel, & répond si bien aux différens caractères

310 MERCURE

des Personnages qui sont introduits, qu'ils ne disent rien dans leurs conversations qu'on ne croye devoir leur entendre dire. Ce sont quatre Cavaliers qui rendent visite à une Mademoiselle d'Ormilly, chez laquelle ils trouvent deux de ses Amies. Le discours estant tombé sur les Académies de toute espece, établies icy depuis quelque temps; l'une des trois Demoiselles dit en riant, qu'elle ne voit que l'Amour qui n'ait point la sienne. Sa pensée ayant paru

GALANT. 311

plaisante à la Compagnie, on propose d'établir une Académie d'Amour. Il est question d'avoir des Statuts. Chacun apporte les siens, & le nombre des Cavaliers estant plus grand que celuy des Demoiselles, il est ordonné par l'un des Statuts, qu'un des quatre Hommes ne sera point de l'Académie. Ils prétendent tous devoir y estre receus; & enfin les Académiciennes les font demeurer d'accord qu'ils raconteront leurs Aventures; & que celuy qui sera trouvé le moins

312 MERCURE

galant, souffrira l'exclusion. Ainsi chaque Cavalier conte son Histoire, & ces quatre Histoires font une agréable diversité, dont je suis seûr que vous serez satisfaite. Tout y est dit finement & plaisamment; & il est aisé de voir par la peinture que l'on fait d'abord des Cavaliers, que s'il y a quelques endroits embellis, parce qu'on ajoute toujours à la verité, la plûpart des choses ont dû se passer comme ils les racontent. Ce Livre commencera à se débiter
chez

chez le S^r Blageart Libraire,
dans la Court-neuve du Pa-
lais, le premier jour de Juil-
let.

Rien n'est plus à craindre
que la jalousie, quand l'a-
mour est violent. Cette pas-
sion produit tous les jours les
plus funestes effets, mais ja-
mais peut-estre n'en a-t-on
veu d'aussi extraordinaires
que ceux qu'on me marque
dans l'Avanture que je vay
vous expliquer. La Scene est
en Italic. C'est où les Jaloux
font le moins capables de
retenir leur emportement.

Juin 1682.

D d

314 MERCURE

Une jeune Demoiselle d'un Bourg nommé San-Sovino, pres de Montepulciano en Toscane, fut aimée d'un Cavalier d'une naissance égale à la sienne. Quoy que les occasions de se voir soient assez rares en ce Pais-là, l'amour leur en fournit de fréquentes; & en se voyant, ils se trouverent si bien le fait l'un de l'autre, qu'ils ne purent s'empescher de se promettre qu'ils s'aimeroient eternellement. La Belle avoit un Pere bizarre dont il falloit ménager l'esprit. Ceux

qui estoient le plus dans sa confidence, furent employez pour le gagner. Un jour qu'ils le virent d'assez bonne humeur, ils tournerent l'entretien sur l'embarras de garder des Filles; & en luy disant comme sans dessein qu'il estoit temps de pourvoir la sienne, ils luy proposerent le Cavalier. Malheureusement pour l'un & pour l'autre, il s'estoit douté de leur mutuel attachement. Ce fut assez pour luy faire rejeter ce que ses Amis luy proposoient. Il opposa que le Cavalier n'a-

316 MERCURE

voit point de Bien ; & quoy qu'on luy fist connoistre que sa fortune n'estoit point à dédaigner, il n'y eut aucun moyen de le faire consentir à ce mariage. Il fit plus contre sa Fille. Pour la punir d'avoir prévenu son choix , il voulut choisir sans elle , & donna parole à un Homme assez mal fait, qui en devint amoureux. La résistance qu'elle fit paroistre, le rendit plus ferme dans sa résolution. Il estoit de ces Peres absolus qui croient avoir droit sur la liberté de leurs Enfans , & il

suffisoit qu'il eust parlé, pour vouloir estre obey sans aucun murmure. Le nouvel Amant voyant sa Maîtresse dans un chagrin extraordinaire, en eut bientost découvert la cause. Un autre que luy, qui l'eust connue engagée, eust appréhendé les suites de la violence qu'on faisoit à son amour; mais il espéra qu'estant son Mary, il effaceroit sans peine les impressions que son cœur avoit reçues. D'ailleurs, quelque intérêt de Famille l'avoit rendu ennemy du Cavalier, & le plai-

318 MERCURE

fit de luy enlever ce qu'il aimoit, estoit pour luy un si doux triomphe, que l'impatience d'en jouir redoubla l'empressement de sa passion. On conclut le mariage, & quoy qu'il ne dust se faire que trois jours apres que le Contract eut esté signé, le Pere voulut que dès le soir mesme les deux prétendus Epoux fussent fiancez. La Cerémonie se fit malgré les pleurs de la Belle, qui fut obligée de les cacher. Le Cavalier qui en eut avis, entra dans un desespoir qu'il m'est

impossible de vous exprimer. Il crût que s'il voyoit sa Maîtresse, il viendrait à bout de la toucher ; & comme l'amour est ingénieux, il trouva moyen d'obtenir un rendez-vous. Il fit paroître à la Belle des transports si pleins d'amour, & de douleur, qu'il luy peignit dans tout son excès, pénétra son cœur si vivement, que ne doutant point qu'elle n'eust à craindre tout ce qu'un Amant desespéré est capable d'entreprendre, elle tâcha de luy remettre l'esprit, en luy promettant

D d iiiij

320 MERCURE

que quoy qui püst arriver, s'il se rendoit le lendemain à l'Eglise (c'estoit le jour choisy pour le mariage) il auroit tout lieu de se louer d'elle. Vous jugez bien qu'il ne manqua pas de s'y trouver. Ce fut un sujet de joye pour le Fiancé, qui apprit avec plaisir que son Rival seroit témoin de sa gloire. Le moment vint où le mot essentiel devoit estre prononcé. Le Cavalier s'estoit mis en lieu d'où sa Maîtresse pouvoit aisément le voir. Sa présence l'anima, & quand le Prestre

luy eut demandé si elle prenoit pour son Epoux celuy qu'il luy présentoit, elle ne balança point à répondre, *Non*. Il luy demanda encore une fois la mesme chose, & le mesme *Non* luy fut répondu. L'Amant outré de l'affront qu'il recevoit devant son Rival, conçut tout d'un coup une telle rage, qu'ayant tiré son Poignard, qui est une Arme dont on se sert fort communément en Italie, il en perça le sein de la Belle, qui expira dans le mesme instant. Le Cavalier voyant sa

322 MERCURE

Maîtresse morte, tira aussi son Poignard, & le plongea aussitost dans le cœur de l'Assassin. Le Pere du Fiancé qui estoit présent, vangea la mort de son Fils par un coup de Pistolet qui perça le Cavalier. Ce mesme coup blessa le Curé dangereusement, & l'on ne vit que sang répandu, où l'on s'estoit préparé à ne voir que de la joye.

Il est tres-avantageux pour le Public, que le bruit qui a couru de la mort de M^r le Prieur de Cabrieres se soit trouvé faux. Sa maladie a esté

fort dangereuse, & l'avoit réduit à l'extrémité; mais il en est tout-à-fait guéry, & il continuë à préparer ses Remedes pour tous ceux qui le vont voir.

- Je vous ay mandé dans quelqu'une de mes Lettres, que M^r de l'Académie Royale d'Arles, suivant l'exemple de l'Académie Françoise, avoient dessein de donner une Médaille d'or du Roy, d'un prix fort considérable, pour récompenser le plus bel Ouvrage en Vers que l'on auroit fait sur une

324 MERCURE!

Matiere proposée par eux à la louïange de Sa Majesté. Celuy de ce Corps à qui les autres s'estoient adressez, ayant eu des affaires qui l'ont assez occupé pour luy faire remettre à un autre temps à en parler à M^{le} Duc de Saint Aignan, Protecteur de cette Académie, les Bouts-rimez de M^r Mignon firent songer ce Duc à proposer un Prix, & c'est celuy que l'on a jugé depuis quinze jours; ce que M^{rs} de l'Académie d'Arles ayant appris, M^r le Marquis de Robias a envoyé

GALANT. 325

à ce Duc le Madrigal & le
Sonnet que vous allez lire.

L'ACADEMIE ROYALE D'ARLES PLAINTIVE, A M^r le Duc de Saint Aignan.

MADRIGAL.

Quel Démon jaloux de ma
gloire,
Vous inspire, Grand Duc, cet outra-
geux dessein,
De faire des Présens aux Filles de
Mémoire,
Qu'elles attendoient de ma main?
On sçait bien que la vostre en mira-
cles féconde,
Fait autant qu'il se peut du bien à
tout le monde;
Comme elle peut abatre, elle peut
appuyer :

326 MERCURE

*Mais au lieu d'honorer une Muse
anonime,*

*Au lieu de l'employer
A chanter de LOVIS la vaillance
sublime,*

*Vous deviez le permettre à nostre
seule Rime,*

*Et laisser au Roy seul le soin de la
payer.*

SONNET SUR LES RIMES données pour le Prix de la Médaille.

Sur le mesme sujet.

Grand Duc, mon desespoir s'en
prend à Jupiter;
Je meurs, s'il en faut croire à mon
Pharmacopole.

*Quoy donc ? nostre Apollon passera
pour Frater,*

GALANT. 327

Luy qui peut s'égalcr au Président
Nicole?

SE

Luy qui sçeut vos Exploits comme on
sçait le Pater,

Qui les porta si loin sans tour, sans
caracole,

Que Mars, tout Mars qu'il est, n'osa
vous disputer

D'estre des grands Guerriers le Guide
& la Bouffole?

SE

Je reçois cependant un affront im-
mortel,

Que rien n'effacera, ny Défy, ny
Cartel,

Songez-y bien, Grand Duc, c'estoit
là vostre affaire.

SE

Je ne m'explique point; mais s'il
faloit des Vers

Jun 1682.

Ec

328 MERCURE

*Qui fissent voir LOUIS aux yeux
de l'Univers,*

*Vous seul pour en juger, moy seule
pour les faire.*

Je me suis informé avec tout le soin possible du Prix qu'on devoit donner pour les Bouts-rimez de Pan & Guenache ; & ce qu'on m'a dit de plus positif, c'est que les rimes de *Par* & de *Car* que l'on y doit employer, avoient fait finir tant de Sonnets de la mesme sorte, que cette égalité de pensées en ayât rendu un fort grand nombre également beaux, le Prix

estoit demeuré à celuy qui a proposé ces bizarres rimes. Vous aurez le mois prochain l'*Eloge de la Beauté*, que je croyois vous envoyer aujourd'huy. Une belle Dame qui l'a voulu voir, me l'a emporté à la Campagne, où elle est allée pour quelques jours. Cet *Eloge* est fait par une Personne de vostre Sexe, dont vous aurez lieu d'estimer l'esprit. Je suis, Madame, Vostre tres-humble, &c.

A Paris ce 30 Juin 1682.

2225 252 2255 25225

TABLE DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.

A Vant-propos,	3
Charges données par le Roy,	6
Proceffions,	11
Declaration du Roy,	17
Sonnet sur le soin que prend le Roy de bannir l'Herésie de son Royaume,	19
Sonnet Provençal,	21
Sonnet sur le bonheur de la Vie cham- pestre,	24
Sonnet sur un Jardin de Campagne,	25
Réponse aux Remarques sur la Duchesse d'Estramene,	27
Mariage de M. le Marquis de Sassenago & de Mad. de S. André,	41
Zeile de M. l'Evêque de Grenoble,	45
Le Rossignol & le Milan, Fable,	47
Histoire,	50
Madrigal,	85
Ausre,	86
Sonnet Gascon,	87

TABLE.

<i>ACTIONS de pieté de feu M. l'Evêque de Castres,</i>	89
<i>Mort de M. le Duc de Verneuil,</i>	97
<i>Gouvernement de Languedoc donné à M. le Duc du Maine,</i>	100
<i>Le Roy nomme M. le Duc de Noailles Commandant dans ce Gouvernement,</i>	106
<i>M. Girardin est beny Abbé de Beaubec,</i>	109
<i>Traduction de la huitième Ode du second Livre d'Horace,</i>	110
<i>Epigramme de Catulle,</i>	113
<i>Autre,</i>	114
<i>Conversions,</i>	118
<i>Histoire,</i>	122
<i>Réponse d'une Religieuse à une Lettre qu'un de ses Amis luy avoit écrite, pour sçavoir son sentiment sur les vœux de Religion,</i>	130
<i>Tout ce qui s'est passé aux Etats tenus en Bourgogne,</i>	141
<i>Huit Sonnets en bouts-rimes sur les louanges du Roy, & les différentes oc- cupations des Hommes,</i>	158

TABLE.

<i>Lettre écrite de Neufchâstel en Suisse, touchant les tremblemens de terre,</i>	171
<i>Mariage de M. Chauvelin avec Made- moiselle Billard,</i>	174
<i>Lettre du R. P. Fiacre de Paris, Capucin, touchant le Problème de M. Corniers,</i>	185
<i>Lettre en Vers des Dames de Vvestphal- lie,</i>	197
<i>Madrigal,</i>	202
<i>Honneurs funebres rendus à M. le Mar- quis de Mons,</i>	204
<i>Arrest donné en faveur du Vin Eméti- que,</i>	213
<i>Ce qui s'est passé à l'Académie Fran- çoise le jour que M. Faure-Fonda- menté, de l'Académie Royale d'Arles, la vint saluer,</i>	217
<i>Conversions,</i>	223
<i>Histoire,</i>	224
<i>Placet au Roy,</i>	238
<i>Mariage de M. Lambert de Torigny, & de Mademoiselle Bontemps,</i>	241
<i>Suite des Remarques sur la Duchesse d'Estremene,</i>	247

T A B L E.

<i>Etablissement fait par le Roy en faveur de la Noblesse,</i>	263
<i>Tout ce qui s'est passé touchant le juge- ment donné sur les Bouts rimez de Jupiter & de Pharmacopole,</i>	274
<i>Mariage de M. Charpentier & de Ma- demoiselle Portail,</i>	286
<i>Accouchement de deux Garçons joints ensemble,</i>	289
<i>Chapitre des Capucins tenu avec Mission au Havre,</i>	291
<i>M. le Prince Guillaume de Furstemberg est élu Evêque de Strasbourg,</i>	294
<i>Enigme,</i>	302
<i>Autre Enigme,</i>	303
<i>Sejour de Monsieur à S. Cloud,</i>	305 -
<i>Diversifsemens de Versailles,</i>	307 -
<i>Académie Galante,</i>	309
<i>Histoire,</i>	
<i>Guérison de M. le Prieur de Cabrieres,</i>	322
<i>Madrigal de M. le Marquis de Ro- bias,</i>	325
<i>Sonnet du mesme,</i>	326
<i>Prix des Bouts-rimez de Pan,</i>	328
<i>Fin de la Table,</i>	

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *En vain Tircis s'efforce de me plaire*, doit regarder la page 84.

La Veuë du Généralife, Palais des Roys d'Afrique, doit regarder la page 180.

L'Air qui commence par *Je n'aime plus le sort de ma Musete*, doit regarder la page 241.

L'Observatoire doit regarder la page 294.

Edgar Allan Poe



